L'affaire Jean-Michel Baroche rejugée prochainement

Page 5

TRAFIC DE CARTES GRISES VIERGES ET DE VÉHICULES

Arrestation de cinq dangereux malfaiteurs à Alger

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5394 - MARDI 9 FÉVRIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RENCONTRE D'ANNE HIDALGO AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

Un champ de coopération prometteur

Page 2

Création d'une cellule de suivi auprès de la présidence de la République

UNE OPPORTUNITÉ POUR UN DIALOGUE AVEC L'OPPOSITION

Désormais les actions du gouvernement aussi bien que les textes de loi seront soumis à un mécanisme de surveillance censé instaurer une transparence dans la gestion des affaires publiques. Les attentes sont immenses et le chantier est grand. La Constitution adoptée devra donner corps à cet Etat civil tant réclamé. Une Constitution moderne qui sera appréciée à la lumière des normes internationales en matière de droits civils, politiques, économiques et sociaux.

Page 2



Pub



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SOUSCRIPTEURS DE L'AADL 2001 ET 2002

Début hier de la remise des décisions de pré-affectation

L'AGENCE nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a entamé hier la remise des décisions de pré-affectation au profit des souscripteurs du programme de logement location-vente pour 2001 et 2002. Selon le site électronique de l'AADL, une moyenne de 300 décisions de pré-affectation/jour seront remises à Alger, 200 à Blida, 100 à Batna, Skikda, Sidi Bel Abbes, Mostaganem et Oran en attendant la généralisation progressive de l'opération à l'ensemble des wilayas du pays dans les semaines à venir.
Les souscripteurs pourront prendre connaissance des dates de réception à travers le site électronique de l'agence après introduction du matricule du souscripteur et de son mot de passe. L'agence veillera par la suite, à établir des convocations à l'adresse de ces derniers en respectant l'ordre chronologique.
Les décisions de pré-affectation qui renferment des informations sur le site, l'appartement, le numéro du bâtiment, l'étage et le nombre de pièces est considéré comme un premier document attestant de l'attribution d'un logement au souscripteur.
Dans le même temps, la remise des ordres de versement pour la troisième tranche estimée à 5% soit, 105 000 DA pour un F3 et 135 000 DA pour un F4 est également prévue.
L'Agence AADL envisage dans une première étape, l'attribution de 40 000 décisions de pré-affectation dont 20 000 à Alger. Il s'agit des logements dont l'état d'avancement des travaux a été estimé à 70% en 2015.
Par ailleurs et, en fonction de l'avancement des travaux sur les autres chantiers, des décisions seront élaborées pour des logements supplémentaires jusqu'à satisfaire la demande de l'ensemble des souscripteurs du programme 2001 et 2002.
D'autre part, AADL avait élaboré les décisions d'affectation sur la base d'un logiciel mis au point par des informaticiens de l'agence et qui permet la répartition des souscripteurs admis sur les différents sites disponibles. Le logiciel prend en compte pour ce qui est de l'opération de répartition la chronologie de l'inscription des souscripteurs, leur état de santé et le nombre des membres de la famille.

F. N.

LA LIAISON EST DESSERVIE PAR AIR MÉDITERRANÉE

Un vol Alger – Paris dérouté suite à une «bagarre» à bord en plein vol

UN AVION de la compagnie aérienne française Air Méditerranée assurant la liaison Alger-Paris a dû être dérouté ce lundi et faire un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Lyon à la suite d'une «bagarre opposant plusieurs passagers durant le vol », rapporte le site spécialisé www.crash-aerien.
L'incident est confirmé par le site l'express. L'airbus A321, immatriculé F-GYAZ, vol ML2673 survolait la région lyonnaise lorsque le commandant a signalé une bagarre à bord entre plusieurs passagers et a décidé de demander une autorisation d'atterrissage à l'aéroport international Saint-Exupéry de Lyon.
L'appareil s'est posé sans incident, les passagers ont été débarqués. Selon le site, l'incident serait «dû à un passager qui voulait fumer et a uriné sur un autre passager». La police de l'aéroport a interpellé les mis en cause et a ouvert une enquête. Air Méditerranée a déposé plainte.

S. N.

CRÉATION D'UNE CELLULE DE SUIVI AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Une opportunité pour un dialogue avec l'opposition

Désormais les actions du gouvernement aussi bien que les textes de loi seront soumis à un mécanisme de surveillance censé instaurer une transparence dans la gestion des affaires publiques.

C'est dans cette optique que le président Abdelaziz Bouteflika a décidé de la mise en place prochaine d'une cellule de suivi dont la mission essentielle sera de veiller scrupuleusement dans les temps impartis et jusqu'à son terme, à la concrétisation minutieuse et intégrale des dispositions contenues dans le nouveau texte et de le tenir régulièrement informé. Quelle sera son rôle et ses attributions ? Sa durée dans le temps ? Pour l'instant, cette cellule dont la composante n'est pas encore rendue publique devra mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation susceptible d'anticiper les difficultés et de procéder aux éventuels ajustements. En agissant de la sorte, le président Bouteflika veille à ce que les nouvelles lois organiques achèvent le processus de révision de la constitution sans le moindre couac. En effet, de nouvelles dispositions seront promulguées dans les jours avenir ce qui nécessitera un suivi et contrôle permanent au risque de fausser tout le processus. Ainsi à l'instar de la langue tamazight, promue langue officielle, de la saisine du Conseil constitutionnel par le citoyen ou l'opposition certaines autres dispositions constitutionnelles nouvelles telles que la promotion des droits politiques de la femme à travers la consécration de la parité homme-femme ou de la prochaine création d'une Haute instance indépendante de surveillance des consultations politiques nationales et locales, chargée de veiller à la transparence et à la probité de ces dernières et ce, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin, toutes ces avancées démocratiques seront scrutées et analysées par cette cellule qui veillera ainsi à la conformité des textes qui seront promulguées avec la nouvelle loi fondamentale. Le président Bouteflika qui ne souhaite en aucun cas voir l'édifice constitutionnel qu'il s'est engagé à rénover perdre de sa dimension et de sa crédibilité veut mettre tout son poids dans cette ultime démarche marquée par l'absence de dialogue entre l'opposition et le gouvernement incarné par les partis de l'alliance. Pendant de longs mois, le débat s'est réduit ou presque aux positions des uns et des autres sur la nature et l'opportunité d'une nouvelle constitution. Chacun fait son soliloque ou essaie de tourner en dérision les propositions de l'autre. Chacun est dans sa position. Toutes les énergies semblent déjà tournées vers les prochaines échéances électorales. Le dialogue entre le pouvoir et l'opposition est à l'arrêt. Mais, ceci n'a pas empêché Bouteflika de consacrer une opposition constitutionnelle, ce qui a poussé les observateurs à relever que les autorités ont fait part de la disposition du pouvoir à reconsidérer, à sa juste valeur, le rôle de l'institution démocratique, au cas où, une feuille de route pour un dialogue inclusif serait en gestation. Beaucoup de personnalités pensent que le pays a besoin plus que tout temps de toutes ses forces politiques. Et que la situation nécessite sérieusement un dialogue inclusif sincère. Les attentes sont immenses et le chantier aussi grand. La constitution adoptée devra donner corps à cet Etat civil tant réclamé. L'Algérie s'est doté d'une nouvelle Constitution moderne et sans précédent. Une Constitution qui sera appréciée à la lumière des normes internationales, en matière de droits civils, politiques, économiques et sociaux.



Hocine Adryen

RENCONTRE DE ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS, AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

Un champ de coopération prometteur

SUITE à la visite de deux jours à l'invitation du wali d'Alger, Anne Hidalgo, maire de Paris a fait une halte dans la matinée d'hier à l'Institut français pour rencontrer la société civile et débattre ensemble des domaines de coopération et de partenariat. Très à l'aise, naturelle et spontanée, Anne Hidalgo a fait d'abord le point des premières constatations de son voyage en Algérie. Elle s'est déclarée impressionnée par les ambitieux projets de la ville d'Alger réalisés pour faciliter le vécu des habitants de la capitale dans les domaines aussi variés tels que l'approvisionnement en eau, le souci permanant de l'environnement, la création de lieux de détente et de loisirs, notamment pour les jeunes, l'élargissement des activités culturelles, la lutte contre l'habitat précaire et aussi, la prise en charge des populations fragilisées. Sur ce dernier point, la maire de Paris a fait savoir que ses services mènent le même combat pour venir en aide à ces franges défavorisées de la population et que ce problème est commun à toutes les grandes villes dans le monde. Dans les initiatives prises en faveur de l'enfance et de la jeunesse, Anne Hidalgo a cité des actions heureuses entreprises par sa municipalité, en direction de jeunes non encore en âge de voter, pour leur inculquer les enseignements de civisme et de prise de responsabilité. La maire de Paris, en présence de ses collaborateurs immédiats, a ensuite écouté avec attention, les interventions des participants à cette rencontre. Elle a été sensibilisée aux questions relatives à la protection et la préservation de l'environnement, l'encouragement et le rayonnement des activités culturelles et artistiques, telle que la création dans la musique, le cinéma, les arts en général, le développement de la promotion des sports, entre autres ceux de compétition. Une Bonne note a été prise de ces considérations et d'ores et déjà, un champ de partenariat et de coopération prometteur entre les deux capitales, Paris et Alger, est en voie de prendre forme.
A titre d'illustration déjà, Mme Hidalgo cite le programme d'échange de groupes de jeunes établi par une convention liant la ville de Paris à celle de New -York, une action qu'elle se propose de mettre en œuvre avec la ville d'Alger.
A propos de sport, elle a fait savoir que Paris et même la ville de Marseille ont fait acte de candidature pour les Jeux olympiques de 2024 et qu'elle compte sur l'appui d'Alger pour appuyer leur proposition. Cette rencontre qui a en lieu à l'Institut français d'Alger s'est déroulée en présence du wali délégué, de l'ambassadeur de France et du directeur de cet Institut.

Kamel Cheriti

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

L'UNPC se félicite de la constitutionnalisation de la loi 03/09

Le président de l'Union nationale de la protection des consommateurs (UNPC), Mahfoud Harzelli, se félicite de la constitutionnalisation de la loi relative à la protection des consommateurs

«La constitution de la loi 03/09 est un processus de mise en place d'un cadre répressif protégeant le consommateur algérien de la meilleure manière», a indiqué, hier, Mahfoud Harzelli, lors d'une conférence de presse tenue au quotidien El Moudjahid. Rappelons le rôle de l'UNPC, qui est la sensibilisation du consommateur algérien, l'intervenant a plaidé pour l'ouverture de l'économie algérienne.

Il a appelé à ce que la production soit faite en Algérie, afin de pouvoir contrôler les produits avant qu'ils ne soient mis sur le marché, a-t-il souligné. Celui ci a évoqué le problème lié à la traçabilité du produit. Il a dans ce contexte appelé à encourager la production nationale. Ce dernier a fait savoir que le rôle assigné à son association est de sensibiliser, accompagner et défendre le consommateur algérien.

Le président de l'UNPC a également affirmé que son association travaille à instaurer la culture de l'autocontrôle chez le consommateur algérien, tout en l'appelant à adhérer dans des associations de protection des consommateurs. «Malheureusement les Algériens n'ont pas cette culture d'adhérer dans des associations. L'union accentuera son travaille sur ce point, afin de sensibiliser plus de citoyens à nous faire confiance et adhérer à notre démarche et cela dans leur intérêt», a souligné Mahfoud Harzelli.

Concernant le contrôle des produits qui sont mis sur le marché informel, et qui constitue l'une des tâches de cette union, Harzelli a souligné que cela ne concerne pas seulement son association et le ministère de tutelle, mais que cela concerne aussi les bureaux d'hygiène et les présidents des APC. Dans ce contexte, l'intervenant appelle à la mise en fonction du laboratoire national d'essai, qui aura pour mission le contrôle de tous les produits qui rentrent en Algérie et destinés à la consommation.

«Malheureusement, ce dernier n'a pas été opérationnel jusqu'à présent», a-t-il regretté. Par ailleurs, et concernant son travail de défense des droits des consommateurs, le président de l'UNPC affirme avoir recensé plus de 200 plaintes liées notamment à l'achat de produits contrefaits, diffusion de publicités mensongères et non respect de délais de livraisons. Il a relevé que «les consommateurs sont, de plus en plus, soucieux des prestations qui leur sont fournies et des produits qu'ils achètent. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à porter plainte, en faisant appel aux associations de protection des consommateurs pour les accompagner dans leur démarche». Toujours selon Mahfoud Harzelli, le secteur de l'automobile demeure le «plus touché» par l'»insatisfaction» des consommateurs « en relevant le «non-respect « des délais de livraison des véhicules parmi les griefs retenus par les consommateurs à l'encontre des concessionnaires de l'automobile en Algérie.

Aussi, l'Union nationale des la protection du consommateur algérien prévoit dans le cadre de son programme tracé en coordination avec le ministère du Commerce, plusieurs caravanes de sensibilisation contre les intoxications alimentaires, le gaspillage et les accidents domestiques.

Les soldes, la grande arnaque

Pour ce qui des ventes en soldes, le président de cette union fera savoir que ce n'est qu'une arnaque. «Ils sont en train d'arnaquer le consommateur algérien». Pour illustrer ses propos, il a expliqué que les soldes se font deux fois par an durant la période allant du 16 janvier au 28 février de chaque année, et ce, pendant une durée de 15 jours : «Il faut qu'il y ait un contrôle de la part des Directions du commerce «, a-t-il recommandé. Il convient de rappeler que l'Union nationale de la protection du consommateur (UNPC) existe depuis 1998 .A caractère socioéconomique et œuvrant pour l'intérêt du consommateur. Parmi ses objectifs, celle-ci assiste les consommateurs, protège et défend leurs intérêts à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Conseiller les consommateurs, les informer sur leur sécurité et leur inculquer les principes de bonne gestion. L'UNPC représente les consommateurs sur tous les plans et à tous les niveaux auprès des différentes instances.

Lynda Louifi

PREMIÈRE ÉVALUATION DEPUIS L'APPLICATION DES NOUVEAUX TEXTES SUR LES IMPORTATIONS DE VÉHICULES

Les clients se plaignent toujours des abus des concessionnaires

EN DÉPIT de l'application des nouveaux textes relatifs aux concessionnaires-véhicules, le nombre des plaintes déposées par les clients reste assez élevé. Selon une enquête du ministère du Commerce effectuée durant les mois de septembre et octobre 2015, après la mise en œuvre du décret de février 2015 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires, et de l'arrêté de mars 2015 relatif au cahier des charges de ces opérateurs, le ministère a fait état de 88 plaintes de clients reçues par les DRC et DRW, dont le plus grand nombre a été enregistré dans les régions d'Alger (32 plaintes) et d'Oran (30). Les plaintes concernent le non-respect du délai de livraison et des termes de la commande ainsi que des clauses du contrat de vente, le non-établissement des certificats de garantie et la non-délivrance des documents administratifs dont la carte jaune. Par contre, il y a eu 30 infractions enregistrées auprès des 73 concessionnaires et 678 distributeurs et revendeurs existants. Le plus grand nombre de ces infractions a été enregistré à Oran (10 infractions) et à Batna (7).

Ces infractions sont liées à la garantie, au défaut d'information sur les conditions de vente, à l'augmentation des prix (différence entre la valeur mentionnée sur le bon de commande et celle mentionnée sur la facture délivrée), aux pratiques contractuelles abusives et au refus délibéré de concessionnaires de répondre aux convocations (opposition au contrôle). L'enquête a concerné les 9 directions régionales de commerce (DRC) d'Alger, Blida, Oran, Batna, Sétif, Annaba, Bechar, Saïda et Ouargla, ainsi que les 48 directions de commerce des wilayas (DCW) qui leur sont rattachées. Sur la base de ce bilan, les DRC ont formulé plusieurs propositions en vue d'améliorer le dispositif. Dans ce sens, elles ont suggéré de préciser explicitement au niveau du texte que le distributeur et le revendeur sont responsables au même titre que le concessionnaire, qui doivent assumer eux-mêmes leurs défaillances.

Il s'agit aussi d'intégrer un dispositif concernant la possibilité de recourir à l'expertise pour les pannes rencontrées notamment dans le cas des véhicules sous garantie, et d'ajouter des dispositions qui concernent les sanctions pécuniaires pour le non-respect des dispositions du texte. Elles ont également préconisé l'obligation pour ces opérateurs de détenir le stock des différentes pièces de rechange qui doivent être d'origine, et l'introduction d'un article dans le cahier des charges qui précise les équipements qui doivent exister au niveau du service après-vente, ainsi que l'obligation de mettre à la disposition du client des pièces de rechange qui doivent être garanties par l'opérateur. Le renforcement de la transparence des transactions commerciales liant les concessionnaires et les distributeurs et les revendeurs agréés par rapport aux clients (notamment en ce qui concerne la facturation) a également été proposé par les DRC. Plus encore, elles ont demandé la mise en place, par un arrêté interministériel, d'une brigade mixte des services des ministères, respectivement du Commerce, de l'Industrie et des Finances pour le contrôle. Cependant, la Direction de la concurrence du ministère du Commerce observe que si les informations transmises par les DRC et DCW sont globalement acceptables, leurs commentaires accompagnant les chiffres fournis sont «insuffisants» et cela «ne permet pas de faire une analyse suffisamment approfondie en la matière afin de faire un point de situation sur l'état du marché des véhicules et son fonctionnement». Aussi, précise-t-elle, des mesures nécessaires seront prises pour mettre à niveau ces services dans ce domaine afin d'avoir «des rapports plus riches», comme elle signale que les DRC de Bechar, Saïda et Ouargla ont transmis des rapports «insuffisants» et qu'elles seront, donc, relancées «pour fournir les compléments d'information nécessaires».

Z. M.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Urgence sahraouie



LES AUTORITÉS françaises vont-elles réagir à la lettre du CARASO, le Comité d'action et de réflexion pour l'avenir du Sahara occidental, qui déplore le parti-pris de la France qui soutient aveuglément le Maroc dans son entêtement colonialiste ? Aujourd'hui que les relations sont au beau fixe entre Alger et Paris, on devrait s'attendre à un peu plus de tact diplomatique de la part du Quai d'Orsay qui n'ignore rien des convictions algériennes sur ce dossier. En effet, la question de la décolonisation du peuple sahraoui n'a jamais cessé de préoccuper l'Etat algérien, qui doit justement sa renaissance à une lutte héroïque contre le colonialisme. Il s'agit d'une solidarité de principe qui s'appuie en même temps sur de solides piliers de la légalité internationale, dont des résolutions onusiennes en faveur d'un référendum d'autodétermination qui tarde à venir. Le Makhzen repoussant l'échéance grâce à une regrettable complicité de la France, qui n'hésite pas à utiliser son véto au Conseil de Sécurité pour éviter au royaume chérifien toute résolution contraignante susceptible de le faire plier à une consultation électorale portant sur l'autodétermination dans les territoires occupés. La formulation du CARASO paraît donc bien courtoise par rapport au préjudice que la Nation des Droits de l'Homme lui cause. «La position de la France devrait être plus équilibrée» suggère ce comité de militants pacifiques qui ne négligent aucun effort pour promouvoir la voie du dialogue malgré le désespoir d'une jeunesse sahraouie qui pense à reprendre les armes contre l'occupant marocain. Réagissant aux propos de l'ex-Président français Nicolas Sarkozy, qui a réaffirmé publiquement l'alignement de Paris sur Rabat dans ce contentieux, le CARASO s'adresse toutefois à l'Etat français parce que l'actuel patron des Républicains exprimait malheureusement un credo qui dépasse sa famille politique. Aucune nuance n'a été apportée sous la gouvernance de François Hollande au sujet de cette crise qui dure depuis près de quarante ans, infligeant des souffrances quotidiennes à tout un peuple. En ces temps graves d'instabilité dans la région où les frustrations collectives nourrissent les rangs du terrorisme international, le règlement de la question sahraouie devrait se placer au-dessus des susceptibilités de palais. Pour la paix et la prospérité dans un grand Maghreb complètement décolonisé.

N. M.

EL-MILIA

Les gendarmes retrouvent une adolescente enlevée près de son école

LE NOMMÉ S. A., âgé de 43 ans et demeurant à El-Milia, s'est présenté avant-hier à la brigade de la Gendarmerie nationale de Sidi Abdelaziz (Jijel) pour signaler l'enlèvement de sa nièce, âgée de 17 ans, par des individus qui l'ont embarquée le même jour, à 18 heures, à bord d'un véhicule léger, alors qu'elle se trouvait devant le CFPA de la ville de Sidi Abdelaziz.
Aussitôt, les gendarmes de ladite brigade se sont déplacés sur les lieux où ils ont découvert le véhicule en question, abandonné avec la vitre avant gauche brisée. Selon des témoins, c'est au cours d'une rixe qui a opposé les deux occupants originaires de la ville de Sidi Abdelaziz à cinq membres de la famille de la mineure enlevée que le véhicule a été saccagé. Son chauffeur et son compagnon ont été embarqués de force à bord d'un véhicule, avant d'être conduit à El-Milia.
Les gendarmes ont interpellé les cinq membres de ladite famille ainsi que les deux complices de la ville de Sidi Abdelaziz, et ont libéré les deux victimes, dont l'une, présentant des blessures légères, a été retrouvée dans le coffre d'un véhicule.
Avant-hier, à 6 heures, les investigations entreprises par les gendarmes ont conduit à l'interpellation du nommé F. H., âgé de 27 ans, en compagnie de l'adolescente, dont l'enlèvement a été signalé, dans un appartement inoccupé dans la ville de Sidi Abdelaziz.
Par ailleurs, la Gendarmerie nationale de Guelma a ouvert hier une enquête suite à la tentative de suicide d'une lycéenne pour des raisons non encore élucidées. Agée de 19 ans, elle a tenté de se suicider en se jetant de la terrasse du bloc administratif du nouveau lycée de Oued Cheham (Guelma). Elle a été grièvement blessée. La victime a été évacuée vers la polyclinique locale puis transférée à l'hôpital de Bouchegouf, où elle est gardée en observation médicale.

F. S.

PLUS DE 500 PERSONNES ARRÊTÉES

291 assassinats en 2015, selon la DGSN

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) a présenté hier, dans un communiqué, le bilan des affaires d'homicides volontaires et de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort des victimes durant l'année 2015. Selon la DGSN, durant cette période 291 affaires de meurtre ont été traitées par la police judiciaire (PJ) ce qui a permis d'arrêter 555 présumés coupables. Le communiqué de la DGSN a indiqué que 186 affaires d'homicide volontaire, ce qui a abouti à l'interpellation de 372 personnes impliquées dans ces meurtres. En revanche, a expliqué la DGSN, 104 affaires de coups et blessures volontaires (CBV) ont été également recensées au cours de l'année 2015, pour lesquelles 183 individus ont été appréhendés.
D'après la DGSN, l'ensemble des auteurs impliqués dans les 291 affaires ont été présentés devant la justice, qui les a mis sous mandat de dépôt. Par ailleurs, le commissaire divisionnaire Larroum Amar, directeur des relations publiques au sein de la DGSN, a rappelé que l'ensemble des forces de police sont mobilisées jour et nuit à travers les 48 wilayas du pays afin de veiller à la sécurité des citoyens et de leurs biens. Il a ajouté que la lutte contre la criminalité nécessite la contribution des citoyens pour permettre plus d'efficacité contre la criminalité urbaine. Dans ce sens, il a rappelé aux citoyens la disponibilité des lignes vertes, le «15 48» et le «17» pour éventuellement signaler un crime ou pour demander de l'aide auprès de la Sûreté nationale.

F. S.

LES EMPREINTES DIGITALES ET LES SCÈNES DE CRIME

68 crimes diligentés en décembre 2015 par AFIS

Les services de la Police Judiciaire (PJ) de la Sûreté nationale ont réussi, au cours du mois de décembre passé, a diligenter 68 affaires de crimes grâce à la technique AFIS. Celle-ci consiste à prélever les empreintes digitales des victimes dans les lieux des crimes.

D'après la Cellule de communication et des relations publiques de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), la technologie de système automatisé pour identifier les empreintes digitales appelée (AFIS) a permis d'identifier plusieurs dizaines d'auteurs de crime. Celle-ci impliqués dans ces affaire ont été solutionnées par le Labo Central spécialisé dans le traitement des crimes relevant de la Police Judiciaire (PG).
Quatorze affaires ont été traitées par le laboratoire judiciaire central de la Police Judiciaire, alors que 54 autres ont été résolues s au niveau des services d'enquête relevant des 48 Sûretés de wilaya. La DGSN a ajouté que le système révolutionnaire, AFIS, est désormais utilisé par l'ensemble des Sûretés des 48 wilayas du pays. Grâce à cette technique, explique toujours la DGSN, beaucoup de meurtres ont été diligentées et les auteurs arrêtés après leurs identifications en un laps de temps.
Par ailleurs, le Commissaire de la Police et chef de la Cellule de communication à la DGSN, Aâmer Laâroum a expliqué que malgré la grande évolution de la criminalité et des modes opératoires utilisés par les criminels, qui tentent de brouiller les pistes des enquêteurs, cela n'a pas empêché les policiers de démasquer ces criminels.
Sur ce plan, la DGSN a souligné qu'aujourd'hui les modes opératoires dont ont dû recourir les criminels c'est de calciner leurs victimes après les avoir assassine à l'aide d'objets tranchants. Sur ce registre, il est important de signaler que durant la date allant du 1er janvier 2014 au 1er décembre 2015, une cinquantaine de victimes ont été calcinées par leurs assaillants après qu'elles aient été assommées.
Pour les criminels le fait de brûler, parfois vifs, leurs victimes va causer beaucoup



d'ennuis aux policiers enquêteurs et aux éléments de la Police scientifique, car souvent, ils peuvent, ne pas les identifier ni avoir leurs empreintes. En revanche, la DGSN a mis tout le paquet pour faire face aux techniques utilisées par les criminels.
C'est la raison pour laquelle les hauts responsables de la DGSN ont songé à modifier les moyens et renouveler les équipements utilisés par les enquêteurs. C'est dans ce cadre que la DGSN a été contrainte de doter ses éléments de moyens plus sophistiques qui sont utilisés par les pays étrangers dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.
L'AFIS est l'un des moyens auquel la DGSN tient dur comme fer afin de lutter contre la criminalité organisée et urbaine. Mieux, la DGSN a équipé, durant ces trois dernières années, tous les laboratoires relevant de la Police scientifique, avec de nouveaux équipements capables de donner des résultats plus meilleurs et en un laps de temps. Mais, malgré cette révolution, beaucoup d'affaires criminelles qui datent depuis des années, d'autres depuis des mois, ne sont toujours pas solutionnées, tandis que les auteurs courent toujours en cavale.

F. Sofiane

TRAFIC DE CARTES GRISES VIERGES ET DE VÉHICULES

Arrestation d'une bande de cinq dangereux trafiquants à Alger

LES GENDARMES de Bir Mourad Raïs ont arrêté cinq trafiquants originaires d'Alger, de Boumerdès, de Blida et d'Oran, dont quatre repris de justice pour vol et pour faux et usage de faux.
Cinq trafiquants présumés ont été interpellés avant-hier dans le cadre d'une grosse affaire de faux et usage de faux. Les gendarmes de Bir Mouard Raïs (Alger) ont saisi un important lot de matériels ainsi que des documents falsifiés.
Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, la bande de malfaiteurs a été neutralisée suite à la récupération d'un véhicule léger, dont le numéro de châssis et la carte d'immatriculation étaient falsifiés. En vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les gendarmes ont interpellé le repris de justice H. M., âgé de 35 ans et demeurant à Boumerdès. Ils ont saisi dans son garage, à proximité de sa demeure, vingt-neuf cartes grises, quatre photocopies du même document, neuf moteurs pour véhicules légers et les carcasses de dix véhicules désossés.
Il s'est avéré que le véhicule récupéré était recherché par la Sûreté nationale après avoir été volé, la semaine passée au centre-ville de Birtouta, à un chauffeur exerçant dans une entreprise privée spécialisée dans la livraison de boissons gazeuses, domiciliée à Oran.
Les quatre autres complices – deux sont originaires de Boumerdès, un de Blida et le dernier de Médéa – ont été identifiés et arrêtés au cours de l'enquête. Un sixième acolyte identifié demeure activement recherché.
Les cinq trafiquants, dont quatre repris de justice, ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik (Blida) pour association de malfaiteurs, vol qualifié, recel, faux et usage de faux (cartes d'immatriculation) et mise en circulation de véhicules portant de fausses plaques d'immatriculation et de faux numéros de châssis. Deux des repris de justice ont été placés sous mandat de dépôt et les autres mis sous contrôle judiciaire.
Il convient de rappeler que durant le mois de janvier dernier, trois personnes ont été arrêtées à Béjaïa pour trafic de cartes grises d'autobus. Cependant, le réseau le plus important a été démantelé vers la fin de l'année 2015 à Tipaza. Le groupe composé de grands bandits spécialisé dans le trafic de véhicules de luxe a été écroué par les forces de la gendarmerie nationale suite à une enquête minutieuse.
Dans cette affaire, quelques treize véhicules Mercedes, BMW, Range Rover et Mitsubishi volées ont été récupérés. Un autre réseau des plus importants a été également démantelé du côté de la wilaya de BBA. C'est un réseau national composé de 12 individus spécialisé dans le trafic et la falsification de documents de voitures.

F. S.

AFFAIRE JEAN-MICHEL BAROCHE

Elle sera rejugée prochainement

Finalement, le pourvoi en cassation introduit le 18 avril 2013 par le procureur général de la cour d'Annaba, concernant l'affaire du pédophile français Jean-Michel Baroche, a été accepté par la Cour suprême.

Ainsi, l'affaire va être rejugée une dernière fois par le tribunal criminel d'Annaba. Si aucune date n'a été désignée pour l'instant concernant cette affaire qui avait défrayé la chronique judiciaire annabie, des sources proches du palais de la Justice avancent que le procès se tiendra dès l'ouverture de la prochaine session criminelle. Pour rappel, Jean-Michel Baroche et plus d'une dizaine de personnes, dont des notables bien connus à Annaba, ont été arrêtés pour viol sur mineures, sévices sexuels sur des filles de plus de 18 ans, production de films et montages de photos à caractère immoral, diffusion et commercialisation de données masquées et transmission de celles-ci par un système informatique, aménagement d'un lieu pour la pratique de la prostitution, incitation de filles mineures à la prostitution, faux et usage de faux et falsification de documents officiels, avortement et atteinte à la vie privée portant sur des aspects particulièrement intimes aux victimes et à leurs familles, mise en danger de la vie de personnes sous l'effet de produits toxiques pouvant entraîner la mort, création d'une société fictive de façade avec transgression des lois du code du commerce, détention de drogues et de produits psychotropes pour consommation personnelle ainsi qu' incitation illégale des filles mineures à la consommation des mêmes produits, et enfin violation des lois de change sur la monnaie et mouvement des capitaux. Parmi les coinculpés principaux de Jean-Michel Baroche, un ancien vice-président de l'APC d'Annaba, deux gynécologues, une attachée de presse et le chauffeur personnel de Baroche. Dans son verdict, le tribunal criminel avait condamné à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 dinars le vice-président qui a facilité l'installation du ressortissant français à Annaba qui a été condamné à dix ans de privation de ses droits civiques. Le reste des accusés, outre le chauffeur de Baroche,



condamné lui aussi à 6 ans de prison, ont bénéficié de condamnations minimes par rapport aux griefs qui leur sont reprochés, d'où le pourvoi en cassation introduit par le procureur général.

COMMENT L'AFFAIRE A DÉBUTÉ ?

Avant son arrivée en Algérie, Jean-Michel Henri Antoine Baroche, 57 ans, était installée en Tunisie, où il dirigeait plusieurs agences, toutes spécialisées dans le tourisme ou le transport. Juif tunisien de Djerba, Français d'origine, il était arrivé à Annaba le 11 mars 2011, fuyant la révolution tunisienne. Très riche, grâce à sa sœur qui lui envoyait de l'argent de France via la banque Société Générale il crée une première entreprise Algerian Developpement Agency.

Une société qui se voulait un important créneau de «conseils d'affaires».

Mais, en fait il n'en était rien puisque aucune activité notable n'a été enregistrée. Par contre, via cette boîte entreprise fictive, Baroche réussit à se rapprocher des cadres et des notables de la wilaya d'Annaba. Très vite, il organise deux concours de beauté pour Miss Annaba. C'est à ce moment là qu'il se met à la recherche de jeunes filles, soit pour les faire concourir pour devenir Miss Annaba, soit pour leur promettre de les envoyer suivre des formations de mannequin en France. Mais rien n'est fait. Au contraire, il abuse de ces filles, dont la plupart sont lycéennes et mineures.

Ne s'arrêtant pas là, il les filme en train de les violer. Pis encore, il met en ligne les vidéos de ses ébats sadiques. Ainsi, plus de 23 filles mineures ont été violées. Le plus étrange dans cette affaire, c'est que des gynécologues renommés à Annaba ont été filmés par Baroche et ses comparses en train de reconstituer l'hymen de ces adolescentes violées. A Annaba, on n'arrive toujours pas à expliquer comment Jean-Michel Baroche a pu entraîner l'ancien vice-président de l'APC d'Annaba et à le filmer nu avec une mineure sur le lit d'un hôtel touristique d'Annaba bien connu.

Il convient de signaler que cet élu, connu sur la place d'Annaba pour être un homme pieux, officiait régulièrement à l'APC lors de la célébration des mariages. Ainsi, le 24 avril dernier, les éléments de la police judiciaire, sur instruction des «services spéciaux», font une incursion musclée dans l'immense villa située à la Baie des Corailleurs, sur le littoral d'Annaba. Ils y découvrent, stupéfaits, l'horreur : des mineures droguées et nues, des caméras filmant les ébats, de la drogue qui circule, et tout le reste.

Nabil Chaoui

AFFAIRE DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE SAISIES AU PORT SEC DE ROUIBA

Le procès renvoyé au 6 mars prochain

LE PRÉSIDENT de la 8e Chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, Tayeb Hellali, a reporté au 6 mars prochain le procès des douaniers impliqués dans l'affaire des caméras de surveillance saisis au niveau du port sec de Rouiba et des peines de deux à cinq ans en passant par trois et quatre ans de prison ferme ont été prononcées à leur encontre.

Les verdicts ont été prononcés par le président du Pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed. Pour rappel, une information judiciaire a été ouverte à l'encontre de quatre douaniers exerçant au port sec de Rouiba, ces derniers ont été placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du pole spécialisé d'Alger.

Ces ex- fonctionnaires sont impliqués dans une affaire liée à l'introduction frauduleuse et le déchargement de caméras thermiques et infraction à la réglementation en vigueur.

La plainte en ce sens, déposée par le gestionnaire de l'entrepôt du port sec Anisfer de Rouiba, est appuyée par des enregistrements vidéos montrant des voitures banalisées et un véhicule de service «siglé» des services des douanes stationnés près d'un ensemble de conteneurs. La même caméra a également filmé des individus en train de décharger un conteneur.

Le dossier, confié au pôle judiciaire d'Alger, a débouché sur une instruction qui a débuté par les auditions des personnes impliquées dans cet acte délictuel et ce qui a justifié la mise sous mandat de dépôt des douaniers en question. L'instance judiciaire a procédé également à la saisie conservatoire des véhicules personnels des douaniers ainsi que du véhicule de service, une Nissan, mis sous scellée par la brigade économique et placée au niveau du parc du port d'Alger, relevant du pôle judiciaire d'Alger. La marchandise qui avait été déchargée se compose de 150 caméras thermiques, en provenance de Valence (Espagne). Ce matériel était dissimulé dans un conteneur qui devait contenir des produits pyrotechniques. Cette affaire vient rappeler une rencontre organisée par la Direction générale des Douanes, centrée sur la gestion des conteneurs. Les points de vue et les statistiques se rapportant aux conteneurs avancés d'une administration à l'autre, suscitent de vives interrogations chez le patron des Douanes algériennes.

Ainsi, l'Entreprise portuaire d'Alger, EPA avance le chiffre de 3300 pour 2014/2015, alors que l'administration douanière parle de 880. C'est justement l'un de ces conteneurs en souffrance qui a été à l'origine de l'éclatement du scandale des caméras thermiques. D'après nos sources, eu égard à la tournure prise par l'affaire, ce prestataire de service, mandaté par l'opérateur qui les avait importées, aurait choisi de s'éclipser. Cette affaire met en évidence la nécessité d'un véritable assainissement au sein du personnel devant représenter les importateurs.

A ce propos, l'on rappellera la suspension décidée par l'ex-DG de la Douane algérienne, Mohamed Abdou Bouderbala, de 23 commissionnaires en douane durant l'année 2014. Il leur a été reproché des comportements frauduleux à l'importation et un manquement aux obligations régissant l'exercice de cette profession.

Ces suspensions s'inscrivaient dans le cadre d'une grande opération de remise en conformité de cette profession qui s'est soldée, selon les chiffres officiels de l'institution, par la suspension de 762 agréments depuis 2006. Plusieurs d'entre les agents agrées s'étaient spécialisés dans le passage de conteneurs, chargés de produits contrefaits ou prohibés.

Le procès a été renvoyé suite à l'absence des avocats de la défense constitués au profit de certains accusés et ceux de la Douane algérienne.

Redouane Hannachi

PREMIÈRE SESSION DU TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Plus d'une centaine d'affaires programmées

LA PREMIÈRE session criminelle de l'année 2016 du tribunal criminel d'Alger débutera le 6 mars prochain au siège de la cour d'Alger rue Fernane Hanafi (Les Annassers).

En effet, le président de la cour d'Alger Abdi Benyounes, installé le 12 octobre 2014 en remplacement de l'ex-président Brahimi Silimane, qui a rejoint l'Ecole supérieure de la magistrature où il enseigne, par le premier responsable du secteur de la justice, à savoir Tayeb Louh, a désigné, après consultation du nouveau procureur général Brahimi El Hachemi, installé dans ses fonctions le 28 septembre 2015, pas moins de dix présidents de Chambre au niveau de cette juridiction pour statuer sur pas moins d'une centaine d'affaires criminelles programmées. Lors de Cette session qui s'étalera jusqu'à fin mai prochain. Le tribunal criminel se penchera sur plusieurs affaires de crimes de droit commun et sur celles relatives au terrorisme et atteinte à l'économie nationale.

Parmi les affaires de droit commun qui seront traitées au cours de cette session, figurent notamment les affaire d'homicides volontaires avec préméditation et au guet-apens, homicides involontaires et coups et blessures ayant entraîné des amputations. Pour ce qui est des affaires de mœurs, le même tribunal jugera une trentaine d'attentats à la pudeur et aux mœurs et dans lesquelles sont poursuivis des repris de justice et des primaires qui n'ont jamais eu auparavant de problèmes d'ordre judiciaire.

En ce qui concerne le terrorisme, le tribunal criminel d'Alger statuera sur une vingtaine de procès dans lesquels sont impliqués des ex-terroristes, notamment des repentis. Ces derniers sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, entre autres appartenance à des groupes armés ayant pour objectif de déstabiliser la sécurité de l'Etat, créer un climat d'insécurité au sein des populations et de commettre des attentats sanglants par le dépôt d'engins explosifs. Le même tribunal se penchera sur les affaires liées aux crimes économiques et dans lesquelles sont inculpés d'anciens cadres et fonctionnaires ayant occupé des postes de responsabilité au sein d'entreprises étatiques et privées, à l'instar des banques. Les mis en cause sont poursuivis pour détournement et dilapidation des deniers publics, faux et usage de faux dans des documents bancaires et comptables et négligences manifestes ayant conduit à la perte de sommes faramineuses.

Il convient de rappeler que le tirage au sort des membres du jury s'est effectué dimanche dernier au siège de la cour d'Alger. Deux femmes ont été maintenues dans la composition des membres du jury qui participeront aux jugements de pas moins de 127 accusés. Tandis que parmi les affaires qui seront traitées lors de cette session, certaines reviennent après que les deux chambres criminelles de la Cour suprême ont accepté les pourvois en cassation introduits que ce soit par le parquet général ou par les avocats de la défense.

Redouan Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHBAH
COMMUNE DE HASSI BAHBAH
№ 02/ 2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
NIF 096317049000142

CONFORMEMÉNT AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET PRESIDENTIEL № 10/236 DU 07/10/2010 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ, LE PRÉSIDENT DE L´APC DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH PORTE A LA CONNAISSANCE DE L´ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES LES RESULTATS DE L´EVALUATION DES OFFRES DE L´APPEL D'OFFRES NATIONALE № 167/ 2015 PORTANT .

*** RÉALISATION D'UN RESEAU D'A.E.P**
A CITE ELGENDOUZ+ELZITOUN+CHAOUNANE+ ELMONADHILINE+CENTRE *

LE MARCHÉ EST ATTRIBUÉ PROVISOIREMENT COMME SUITE .

№	LE SOUMISSIONNAIRE RETENU	NIF DE SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN TTC	LA NOTE	DELAIS D'EXÉCUTION	OBSERV-ATIONS
01	GACEM ELHACHEMI	197426040032146	6.542.878.68	74	05 MOIS	MOINS DIXANT

CONFORMEMENT DE L´ARTICLE 114 AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET PRESIDENTIEL № 10/236 DU 07/10/2010 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ. LES SOUMISSIONNAIRES QUI CONTESTENT LES RESULTATS CI-DESSUS RELATIFS AU CHOIX OPÉRÉ POUR L´ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRÉS DE LA COMMISSION COMPÉTENTE DANS LES DIX 10 JOURS QUI SUIVENT LA DATE DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCH É.

Le Jeune Indépendant du 09/02/2015 / ANEP N° 405 372

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de la Communication
Avis de prorogation de délai d'Appel d'Offres National Restreint N° 02/2015

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des candidats intéressés par l'appel d'offres national restreint N°02/2015, portant sur l'ameublement et l'équipement du nouveau siège du Ministère de la communication, réparti en six (06) lots séparés, que la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au **28 Février 2016**. L'heure de dépôt des offres est de **9H 00 à 12H 00.** L'ouverture des plis sera effectuée en séance publique le même jour de dépôt des offres à **13 H 00,** au siège du Ministère de la Communication.

Le Jeune Indépendant du 09/02/2015 / ANEP N° 405 455

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB-EL-OUED

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N° 36/15

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2011, complété et modifié, portant réglementation des marchés publics, la direction générale du CHU de Bab-El-Oued informe que l'avis d'appel d'offres national et international restreint n° 36/2015 relatif à la Réalisation d'un blockhaus «2ème tranche » au CHU de Bab El-Oued en lot unique, paru dans les quotidiens nationaux : ***LE JEUNE INDEPENDANT, SADA ELCHAREK*** en date du 05/08/2015 et ***le BOMOP***, a été déclaré infructueux pour erreur dans le bordereau des prix unitaires et le détail estimatif et quantitatif du cahier des charges.

Le Jeune Indépendant du 09/02/2015 / ANEP N° 405 368

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE À BÉJAÏA

Des citoyens mettent la pression sur les P/APC



La contestation citoyenne a repris de plus belle à Béjaïa ces derniers jours. A vrai dire, elle ne s'est jamais estompée. Avant-hier, trois actions de protestation ont été conduites parallèlement par des citoyens en colère dans les communes d'Ighram, de Toudja et de Chemini.

Les sièges d'APC des trois municipalités ont été fermés. Les protestataires réclament la prise en charge de leurs revendications ayant trait à l'amélioration des conditions de vie dans les villages à travers la réalisation d'un certain nombre de projets, dont l'aménagement de la route, le renforcement en énergie électrique, l'eau potable, etc. Ainsi, des centaines de villageois de la commune d'Ighram (les villages d'Ighirdhanes, Ath Selam, Mechta, Ath Boudaoud et Iâzounène, etc.), dans la daïra d'Akbou, ont assiégé l'APC hier.

Réclamant le lancement immédiat des travaux de réaménagement d'un chemin communal sur 6,7 km, ils menacent de maintenir le blocage du siège de l'APC si les autorités de wilaya ne daignent pas fixer une date pour le début des travaux. «Le chemin est totalement délabré et devenu impraticable, surtout en période hivernale», a déclaré l'un des protestataires en colère car «les autorités locales n'ont pas tenu leurs promesses sur le sujet.»

Refusant de se réunir avec le P/APC et le chef de daïra, ils ont exigé une rencontre avec le wali. Les contestataires étaient munis d'une plate-forme de revendications signée par 17 villages. Ils ont aussi évoqué «le glissement de terrain qui s'est produit depuis plusieurs années près du village Iâzounène».

A Ifrane, un village de la commune de Toudja, les citoyens ont également fermé le siège de l'APC pour exiger «la concrétisation immédiate du poste maçonné». «Le poste électrique n'a pas été réalisé suite à l'opposition d'un riverain», a expliqué le P/APC de Toudja, Mohand Améziane Meddour.

Selon lui, «il n'y avait pas de raison qu'il s'y oppose car le poste sera réalisé sur l'accotement d'un chemin communal». Les protestataires ont été invités à une réunion avec le P/APC et le chef de daïra pour trouver une solution rapide, comme souhaité par les manifestants. Pour leur part, les citoyens de Sidi El-Hadj H'ssiyen ont fermé le siège de l'APC de Chemini pour exiger l'arrêt des travaux d'ouverture d'une piste après la démolition d'une bâtisse.

A Béni M'likèche, des citoyens ont récidivé avec une nouvelle action de protestation hier. Ils ont à nouveau coupé le CW 07 au lieu-dit Nezla, et ce en l'espace d'une semaine seulement, pour réclamer le retour des transporteurs privés de voyageurs à l'ancienne tarification.

«Lors de la fermeture de la route la semaine dernière, les autorités ont pris attache avec nous et nous ont promis de régler ce problème dans un délai de trois jours, mais rien n'a été fait à ce jour», confie un citoyen, qui estime que les transporteurs ont décidé d'augmenter le prix du ticket de transport de 10 DA «sans consulter les usagers à travers le mouvement associatif et les autorités locales et de wilaya».

Le P/APC de Béni M'likèche, M. Oubelaïd, que nous avons contacté, a déclaré : «Nous avons exposé le problème aux autorités, notamment à la direction des transports et au chef de daïra.»

N. Bensalem

RACCORDEMENT EN GAZ NATUREL À TRAVERS ONZE COMMUNES À MÉDÉA

42 entreprises retenues



QUARANTE deux entreprises ont été retenues pour la réalisation de plusieurs lots de raccordement en gaz naturel et d'installation d'équipement de distribution dans les communes de Médéa à l'issue de la séance d'ouverture, hier à la maison de la culture Hassan-El-Hassani, des offres financières et techniques de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010-2014.

Cette tranche porte sur la réalisation de trois centres de distribution publics (DP) de gaz naturel au niveau des communes de Bouaichoune, Sidi-Rabei et Ouled Bouaachraa, ainsi que le raccordement de plusieurs agglomérations urbaines et quartiers, ventilés à travers onze communes de la wilaya, selon les explications fournies par les responsables de la société de distribution d'électricité et du gaz du Centre.

Les localités ciblées par les travaux de raccordement au réseau local de distribution de gaz naturel sont Draâ-Smar, Berrouaghia, Chellalet-Al-Adhaoura, Tamesguida, Harbil, Ksar-El-Boukhari, Benchicao et Ouzera, a-t-on signalé.

Pas moins de 3393 nouvelles habitations seront raccordées à ce réseau au titre de la 2ème tranche de ce programme qui a permis le raccordement de nombreuses localités et quartiers de la wilaya, dont le dernier raccordement en date, celui effectué à Seghouane et Ouled Maaref, a touché près de 600 foyers, en sus du lancement, début février courant, des travaux de raccordement de 5.600 foyers au niveau de la ville de Tablat, a ajouté la SDC de Médéa.

R. N.

RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LA RÉGION MENA

Perspectives économiques teintées d'un pessimisme prudent

LA BANQUE mondiale (BM) a indiqué que les perspectives économiques dans la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA) à court terme restent «teintées d'un pessimisme prudent» avec une croissance «assombrie par la guerre, le terrorisme et, dans une certaine mesure, la chute des cours du pétrole». Dans son dernier bulletin trimestriel d'information économique, consacré à la croissance économique de cette région, publié sur son site web, la BM étudie les différentes façons, y compris la crise des déplacements forcés de population, dont les guerres civiles mettent à mal les économies de pays de la région, et cherche aussi à savoir comment la situation économique se rétablirait dans l'hypothèse du retour à la paix. Le coût économique de cinq années de guerre en Syrie et de leurs retombées sur les pays voisins, à savoir la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et l'Egypte est estimé à près de 35 milliards de dollars de pertes de production (sur la base des prix de 2007), soit l'équivalent du PIB de la Syrie en 2007. Selon une évaluation provisoire de la BM, des dommages survenus dans six villes syriennes (Alep, Dar'a, Hama, Homs, Idlib et Lattaquié) et sept secteurs (logement, santé, éducation, énergie, eau et assainissement, transports et agriculture), le coût de ces dégâts se situait dans une fourchette comprise entre 3,6 et 4,5 milliards de dollars à la fin de 2014.

200 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LA REMISE EN ÉTAT DES INFRASTRUCTURES EN LIBYE

Pour le coût de la remise en état des infrastructures en Libye, il est estimé à 200 milliards de dollars sur les dix prochaines années. «Non seulement les guerres civiles ont causé d'innombrables dommages humains et matériels, mais elles ont provoqué une des pires crises de déplacements forcés depuis la Seconde Guerre mondiale», constate Shanta Devarajan, économiste en chef de la BM pour la région Mena.

«Le chômage est élevé chez les réfugiés, surtout parmi les femmes, et ceux qui ont un emploi travaillent souvent sans aucune protection dans le secteur informel. Au Liban, environ 92% des réfugiés syriens n'ont pas de contrat de travail et plus de la moitié d'entre eux sont embauchés de manière saisonnière, à la semaine ou à la journée pour des salaires minimes», poursuit l'Economiste. La persistance des conflits et des violences ont réduit à néant des années de progrès dans le domaine de l'éducation en Libye, Syrie, au Yémen et en Irak, indique encore la BM.

En Syrie, la guerre civile a empêché plus de la moitié (50,8 %) des enfants d'âge scolaire d'aller à l'école en 2014-2015. Au Yémen, le nombre de pauvres est passé de 12 millions avant la guerre à plus de 20 millions aujourd'hui, soit 80 % de la population. Les pays frontaliers des zones de conflit (Turquie, Liban, Jordanie et Egypte), dont beaucoup se trouvent déjà dans une situation économique difficile, sont soumis à une pression budgétaire considérable. Selon les calculs de la BM, l'arrivée de plus de 630 000 réfugiés syriens coûte plus de 2,5 milliards de dollars par an à la Jordanie, soit 6% de son PIB et un quart de ses recettes publiques annuelles.

«Un règlement de paix en Syrie, en Iraq, en Libye et au Yémen pourrait entraîner un rapide rebond de la production pétrolière, qui permettrait à ces pays de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire, d'améliorer leur balance des paiements courants et de stimuler leur croissance économique à moyen terme.

Ce qui, en outre, aurait des retombées positives sur les pays voisins», estime Lili Mottaghi, auteur du rapport et économiste pour la région MENA à la BM.

Si les conflits s'apaisent dans la région, un passage pacifique à la démocratie stimulera la croissance économique en encourageant l'investissement, la scolarisation, les réformes économiques et la fourniture de biens publics et en réduisant les troubles sociaux, insiste la Banque.

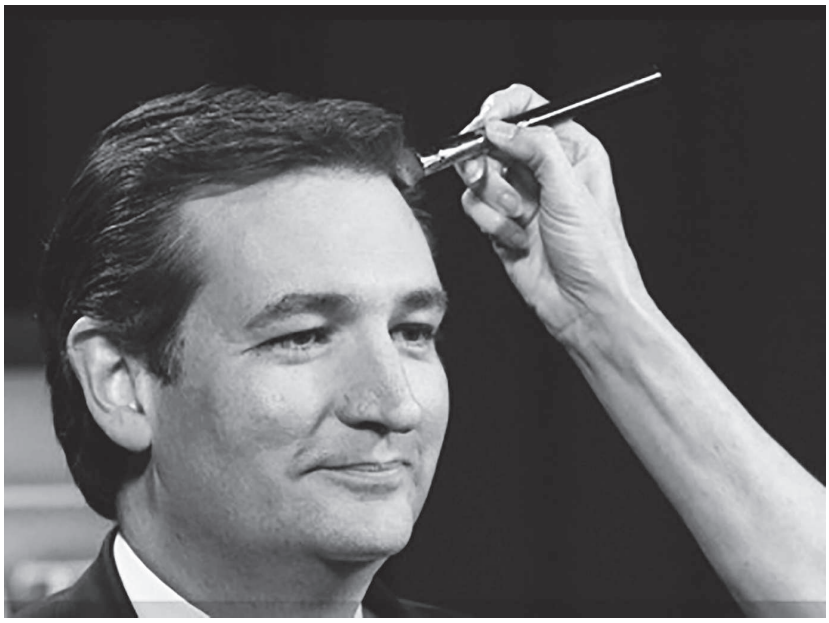
Selon les estimations de la BM, la mise en place de régimes démocratiques à part entière dans les pays de la région MENA porterait le taux de croissance moyen du PIB à 7,8% en l'espace de cinq ans contre environ 3,33% en l'absence de transition démocratique.

PSYCHOLOGIE DES MASSES

Ted Cruz PsyOp

Par Thierry Meyssan

Pour la première fois dans l'Histoire, une équipe spécialisée dans les opérations psychologiques tente de fabriquer un candidat à l'élection présidentielle états-unienne et de le porter à la Maison-Blanche. Sa victoire, si elle y parvenait, attesterait de la possibilité de falsifier le processus électoral lui-même. En outre, elle poserait la question du pouvoir des militaires sur les institutions civiles.



LES «OPÉRATIONS psychologiques» (Psy Ops) sont des «ruses de guerre» à l'image du Cheval de Troie. Sous l'influence du général Edward Lansdale, les États-Unis ont doté leurs armées et la CIA d'unités spécialisées, d'abord aux Philippines, au Vietnam et contre Cuba, puis de manière permanente.

Les opérations psychologiques sont beaucoup plus complexes que la propagande qui ne vise qu'à déformer la perception de la réalité. Par exemple, durant la guerre contre la Syrie en 2011, la propagande alliée consistait à convaincre la population que le président el-Assad allait fuir, comme le président Ben Ali l'avait fait avant lui en Tunisie. Les Syriens devaient donc se préparer à un nouveau régime. Tandis que, début 2012, une opération psychologique prévoyait de substituer aux chaînes de télévision nationale de faux programmes mettant en scène la chute de la République arabe syrienne de sorte que la population n'oppose plus aucune résistance.

De même qu'il existe aujourd'hui des armées de mercenaires, tel que Blackwater-Academi, DynCorp ou CACI, il existe pareillement des compagnies privées spécialisées dans les opérations psychologiques dont la britannique SCL (Strategic Communications Laboratories) et sa filiale états-unienne Cambridge Analytica. Dans le plus grand secret, elles aident la CIA à l'organisation de « révolutions colorées » et s'essaient désormais à la manipulation des électeurs. Depuis 2005, elles participent au salon britannique Defense Systems & Equipment International (DSEi) et vendent leurs services au plus offrant. Dans l'exemple syrien, SCL a travaillé début 2011 au Liban où elle a étudié les possibilités de manipulation de la population communauté par communauté.

OPÉRATIONS PSYCHOLOGIQUES ET ÉLECTORAT

Dans les sociétés modernes, les autorités politiques sont désignées par la voie électorale. Cela peut aller d'un simple choix —selon leurs qualités personnelles-entre des candidats présélectionnés jusqu'à la désignation de personnalités porteuses d'un projet politique déterminé. Dans tous les cas, les candidats doivent s'appuyer sur des militants ou sur des employés pour mener leur campagne. On sait que le vainqueur est presque toujours celui qui est parvenu à rassembler derrière lui le plus grand nombre de militants. Il convient donc, non seulement de fabriquer un candidat, mais aussi un parti ou un mouvement pour le soutenir. Or, les électeurs hésitent aujourd'hui à s'inscrire dans une organisation et les employés coûtent cher. SCL a eu l'idée d'utiliser les techniques comportementales pour fabriquer un parti politique qui portera son client au pouvoir. Ses psychologues ont dressé le profil-type du militant sincère et manipulable, puis ils ont collecté des données sur la population-cible, ont déterminé qui correspondait à leur profil-type, et ont déterminé les messages les plus efficaces pour les convaincre de soutenir leur client. Pour la première fois, cela vient d'avoir lieu à une grande échelle : aux États-Unis avec Ted Cruz.

Le slogan de campagne de Ted Cruz : «TrusTed», jeu de mot signifiant «Ted, celui en qui l'on croit».

LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Robert Mercer, un des dix principaux donateurs de la vie publique états-unienne, a indirectement payé plus de 15 millions de dollars à SCL-Cambridge Analytica pour qu'il prenne en charge la campagne de Ted Cruz.

Inventeur d'un logiciel de reconnaissance vocale, Mercer est aujourd'hui le patron de Renaissance, une société de placement parmi les plus efficaces au monde. Ainsi son célèbre fonds Medaillon a-t-il réalisé de 1989 à 2006 en moyenne 35 % de profit par an tout en mettant au point un système d'évasion fiscale pour ses clients.

Robert Mercer ne s'est jamais exprimé publiquement sur ses opinions politiques et les commentateurs US ne savent pas trop comment classer ce « républicain ». On ignore par exemple ses positions sur les problèmes de société comme le droit à l'avortement ou le mariage gay. Tout au plus sait-on qu'il ne croit pas que les changements climatiques soient provoqués par l'activité humaine. Toujours est-il qu'il combat clairement Hillary Clinton et son ami Donald Trump, et qu'il est proche de John Bolton.

LA COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour sélectionner les citoyens susceptibles de devenir des militants, SCL/Cambridge Analytica a secrètement réuni des données personnelles sur des millions d'électeurs.

Le docteur Aleksandr Kogan a acheté les données d'Amazon, le géant de la vente en ligne aux États-Unis, puis il a payé environ 1 dollar supplémentaire par client pour qu'un questionnaire lui soit adressé via Mechanical Turk (MTurk). En acceptant de s'identifier via Facebook, l'internaute laissait MTurk avoir accès à ses données personnelles qui les croisait avec celles d'Amazon et les transmettait via la société de Kogan, Global Science Research (GSR), à SCL. Bien que le docteur Kogan ait assuré le Guardian ne travailler qu'à des fins de recherche scientifique et uniquement sur des données anonymes, elles sont aujourd'hui en possession de SCL. En quelques mois, SCL disposait d'une base de données détaillées sur plus de 40 millions d'électeurs US, à leur insu. En 2008, la Cour internationale de justice décida de contraindre les États-Unis de réviser le procès d'un Mexicain condamné sans avoir bénéficié d'assistance juridique consulaire. Cependant Ted Cruz, alors sollictor general du Texas, plaida devant la Cour suprême qu'un État fédéré n'était pas astreint à obéir à une Cour étrangère tant que le Traité signé par Washington n'était pas transcrit en droit interne. Il gagna, les États-Unis dénoncèrent le protocole additionnel à la Convention de Vienne, et le condamné fut exécuté.

L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Cambridge Analytica a alors procédé à une évaluation de chaque profil selon la méthode OCEAN, c'est-à-dire :

«Ouverture» (appréciation de l'art, de l'émotion, de l'aventure, des idées peu communes, curiosité et imagination) ;

«Conscienciosité» (autodiscipline, respect des obligations, organisation plutôt que spontanéité ; orienté vers des buts) ;

«Extraversion» (énergie, émotions positives, tendance à chercher la stimulation et la compagnie des autres, fonceur) ;

«Agréabilité» (tendance à être compatissant et coopératif plutôt que soupçonneux et antagonique envers les autres) ;

«Neuroticisme» (tendance à éprouver facilement des émotions désagréables comme la colère, l'inquiétude ou la dépression, vulnérabilité).

Pour chaque sujet, il est parvenu à établir un graphique de personnalité en utilisant les 240 questions des tests NEO PI-R (Neuroticism-Extraversion-Openness Personality Inventory-Revised).

Sur cette base, SCL a identifié les individus qui constitueraient des militants sincères et manipulables, puis elle a élaboré des arguments personnalisés pour les convaincre.

On pourrait penser que des études de personnalité élaborées à l'insu des sujets seraient trop approximatives. Et pourtant…

Brillant juriste, Ted Cruz a défendu le monument des Dix Commandements installé au Capitole de l'État du Texas. Il a rédigé le mémoire des procureurs généraux de 31 États, selon qui l'interdiction des armes de poing enfreint le droit au port d'armes garanti par le deuxième amendement de la Constitution des États-Unis. Il a également défendu la récitation du Serment d'allégeance au drapeau des États-Unis, une « Nation sous Dieu », dans les écoles publiques.

LE CANDIDAT TED CRUZ

Le candidat qu'il s'agit de porter à la Maison-Blanche, Ted Cruz, est un excellent juriste, brillant orateur et débatteur. Il a notamment plaidé plusieurs fois avec succès à la Cour suprême des États-Unis. C'est un libertarien plutôt qu'un conservateur. Son père, le pasteur évangélique Rafael Cruz, est un émigré cubain qui prêche le mandat que Dieu aurait donné aux hommes de foi de gouverner «l'Amérique». Il assure qu'à la fin des temps, qui ne saurait tarder, Dieu donnera aux justes les richesses des méchants. L'épouse de Ted, Heidi Cruz, était directrice pour l'Amérique du Sud au Conseil national de sécurité à l'époque de Condoleezza Rice, puis vice-présidente de Goldman Sachs chargée de la gestion de fortune des clients du Sud-Ouest du pays .

Au début de la campagne présidentielle, Ted Cruz était crédité de peu d'opinions favorables et la presse rapportait sa personnalité très peu empathique. Cependant, grâce à l'aide de SCL/Cambridge Analytica, il s'est rapidement constitué un vaste groupe de soutien et a gagné les primaires républicaines de l'Iowa.

En 1988, Ted Cruz affirmait son idéal dans la vie : «Prendre le contrôle du monde. La domination mondiale, tout gérer, être riche, puissant, ce genre de trucs».

Son éventuelle accession à la Maison-Blanche prouverait la possibilité de subvertir une campagne électorale en recourant aux techniques des opérations psychologiques.

Thierry Meyssan

Source : voltairenet

SYRIE

L'armée gouvernementale près de la frontière turque

L'armée syrienne se trouve désormais à 16 km de la frontière avec la Turquie, dans la province nord d'Alep, a indiqué la chaine satellitaire arabophone al-Mayadeen. Après avoir repris les deux localités Mayer et Ritiane, l'armée et ses alliées se trouvent à 16 km de la frontière avec la Turquie, du côté du passage frontalier Bab al-Salam, indique cette télévision.



Actuellement, les troupes gouvernementales et leurs alliés opèrent une progression en direction de la localité Tall Rifaat. « L'armée a progressé vers Tall Rifaat (...) Si cette ville tombe, l'armée pourra avancer en vue de prendre le contrôle de l'ensemble du nord de la province d'Alep », a rapporté e dimanche le quotidien proche du pouvoir syrien Al-Watan. Selon l'OSDH, citée par l'AFP, les forces gouvernementales se trouvent « à 7 km de la ville de Tall Rifaat ». Celle-ci constitue l'un des trois derniers bastions des miliciens dans la partie nord de la province d'Alep, avec Azaz et Marea, lesquelles sont contrôlées par la branche d'al-Qaïda, le front Nosra et Cie, dont Ahrar al-Cham, al-Jabhat al-Chamiyyat et autres. « Le régime progresse vers le nord de la province pour prendre Tall Rifaat puis Azaz avec comme objectif ultime de parvenir à la frontière turque pour empêcher tout passage de rebelles et d'armes à partir de la Turquie », selon l'OSDH. Selon l'AFP, la bataille d'Alep pourrait représenter un tournant dans la guerre syrienne car une perte totale de la deuxième ville du pays, divisée en deux depuis 2012, affaiblirait fortement les rebelles, en difficulté sur d'autres fronts. Ces nouveaux progrès interviennent après une série d'avancées, réalisée ces derniers jours dans la province nord d'Alep, contrôlée en partie par la milice wahhabite Daesh (Etat islamique) et dans d'autres par le front al-Nosra et ses alliés, dont Ahrar al-Cham, al-Jabhat al-Chamiyyat et autres. Après la prise du front de Bachkoy, les choses sont allées vite dans la province nord d'Alep pour l'armée syrienne : il y a eu la libération des deux localités loyalistes Noubbol et Zahra, assiégées depuis plus de trois années. Lors de cette offensive, les troupes régulières sont parvenues à couper la principale route d'approvisionnement entre les milices dans l'est de la ville d'Alep et la Turquie. Par la suite, il y a eu la reprise des localités avoisinantes de Mayer et Ritiane. Sachant qu'à Mayer, seul un pilonnage préliminaire a suffi à sa reconquête et les soldats réguliers l'ont trouvée vide de miliciens lorsqu'ils l'ont investie. Le sort de Tall Rifaat pourrait être similaire à celui de Mayer, où les habitants ne veulent pas de bataille et insistent pour le départ des miliciens. En revanche, les combats à Ritiane ont été féroces, et il y est question de plus de 300 miliciens tués, dans les rangs du front al-Nosra et ses alliés, indique al-Mayadeen. L'identité des milices qui occupaient cette localité n'est pas très claire, sachant que sur les photos de Ritiane diffusées par le Média de guerre, on y voit des slogans pro Daesh sur les murs des maisons. A cet égard, selon al-Mayadeen, il est question d'un accord conclu entre la Cellule des opérations d'Alep et Daesh pour contrer l'offensive militaire gouvernementale. C'est la milice al-Jabhat al-Chamiyyat qui s'est chargée de le conclure au nom de la cellule qui comprend la plupart des milices qui combattent dans la province d'Alep. Sur les photos du Média de guerre on voit aussi des aides alimentaires et hospitalières en provenance de l'Arabie saoudite et du Qatar.

R. I.

ERDOGAN :

«Les Kurdes ont des armes fabriquées en Occident»



LE PRÉSIDENT de Turquie Recep Tayyip Erdogan estime que l'administration américaine doit choisir son partenaire entre les autorités turques et les forces kurdes du Parti de l'union démocratique (PYD). Le président turc a exprimé cette opinion dans son commentaire publié dimanche, une semaine après la visite d'un émissaire du président américain dans la ville syrienne de Kobané. La ville est contrôlée par les forces kurdes de l'aile militaire du PYD considérées par Ankara comme terroristes et liées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

« Comment pouvons-nous vous faire confiance? Qui est votre partenaire? Moi ou les terroristes de Kobané? », s'est exclamé M. Erdogan cité par l'agence Associated Press. Le week-end dernier, l'envoyé spécial du président Barack Obama au sein de la coalition internationale anti-EI Brett McGurk s'est rendu dans les territoires du nord de la Syrie contrôlés par les Kurdes. Il a eu des pourparlers avec des représentants de l'alliance arabo-kurde combattant les djihadistes du groupe Etat islamique. Le département d'Etat américain a annoncé que Brett McGurk avait séjourné au Kurdistan pendant deux jours et qu'il était allé, plus particulièrement, à Kobané. D'après une source kurde, « une délégation militaire de la coalition internationale » a rencontré samedi les chefs de l'alliance « Forces démocratiques syriennes ». Elle a noté que ces rencontres auraient un impact sur plusieurs facteurs de développement de la situation dans la région. Par ailleurs Erdogan a récemment déclaré : « Nous constatons que les armes en possession de certains groupes terroristes (du PKK et du PYD, ndlr) sont fabriquées en Occident, encore qu'il s'agisse de différents pays occidentaux. Autrement dit, les terroristes sont armés par ceux qui prétendent combattre les organisations terroristes ». Erdogan intervenait lors du Forum mondial du Tourisme à Istanbul. Et d'ajouter que les pays occidentaux fermaient malheureusement les yeux sur les « nettoyages ethniques, les attentats et la coopération active du PYD avec le président syrien Bachar el-Assad (sic)». « Notre lutte contre le PKK se poursuit depuis 35 ans », a souligné le président turc.

D. Z.

SYRIE

Israël s'inquiète des victoires de l'armée syrienne

SELON Youval Steinitz, le ministre des services de renseignements israéliens, les victoires de l'armée syrienne suscitent l'inquiétude de Tel Aviv et constituent une menace sur le long terme, beaucoup plus importante que celle d'équiper le Hezbollah en armements de qualité au Liban, ou celles liées aux tunnels du Hamas dans la bande de Gaza. Selon lui, le danger réside dans la présence militaire et d'intelligence iranienne en Syrie laquelle pourrait très bien s'étendre en direction des frontières nord avec Israël, sur les hauteurs du plateau du Golan, au cas où les victoires de l'armée syrienne se reproduisaient sur le front sud aussi. « Nous devons faire comprendre à nos alliés, à leur tête les Etats-Unis, l'essence de ce danger provenant de la présence iranienne en Syrie et qui découle de la guerre en cours », a-t-il indiqué. Et de poursuivre : « ce qui se passe en Syrie est une opération très dangereuse qui pourrait avoir des répercussions dangereuses sur Israël ».

YÉMEN

L'armée reprend le contrôle de sites stratégiques à Maareb



L'ARMÉE yéménite et les forces populaires d'Ansarullah ont repoussé des tentatives d'avancée des forces de la coalition arabe appuyées par des avions de chasse pour reprendre le contrôle des bases stratégiques de Hamra et Mashjah, à Maareb (Est). Ces deux sites militaires sont désormais dominés par les forces yéménites. Les affrontements se sont poursuivis dimanche entre les forces yéménites et celles de la coalition saoudo-arabe appuyé par des « techniciens » américains sur différents fronts à Maareb. La coalition a mené plusieurs raids militaires, dont 3 ont visé le barrage historique de Wadi Sakam, qui a été fortement endommagé, précise une source tribale yéménite citée par l'agence Khabar. Ce n'est pas la première fois que les forces de la coalition bombardent des monuments historiques. Le fameux barrage de Maareb a été endommagé suite à deux frappes saoudiennes le 30 mai et le 7 juin 2015.

1600 soldats britanniques en Jordanie pour intervenir en Syrie ou en Ukraine?

Londres va envoyer plus de 1600 soldats britanniques en Jordanie pour participer à des exercices militaires simulant une invasion semblable à celle menée en Irak en 2003, c'est ce qu'a révélé ce lundi le journal britannique The Daily Telgraph. Selon cette source, ces exercices ne seraient pas liés à la lutte contre le terrorisme et notamment Daesh, mais ont pour objectif de se rassurer de la capacité de Londres à envoyer une grande force militaire à l'est de l'Ukraine, en cas d'affrontements entre la Russie et l'Otan. Ces exercices auront lieu dans une région désertique au sud-ouest de la Jordanie, frontalière de la Syrie. Des sources militaires américaines ont démenti les informations selon lesquelles il s'agit des préparatifs britanniques d'intervention terrestre en Syrie.

Institut national du rein de Blida : le décret de création bientôt promulgué

La promulgation du décret de création de l'Institut national du rein et de la greffe rénale, sis à Blida, devrait intervenir avant la fin du premier trimestre 2016, a indiqué le directeur local de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière de la wilaya.



Une fois ce décret promulgué, cet institut, dont les travaux ont été parachevés depuis plus d'une année, sera mis en service, a précisé Ahmed Djemai.
L'ouverture de cet établissement est tributaire de la promulgation du décret interministériel portant sur sa création, a-t-il encore signalé. "La promulgation de ce décret est prévue, avant la fin du premier trimestre 2016, suite à la tenue dernièrement de trois (3) sessions de travail au ministère de tutelle, en vue de l'examen du dossier de cette infrastructure, repartie en 2 sections, un centre de greffe rénale et un institut pour la recherche", a détaillé M. Djemai.
Pour le responsable du projet de l'Institut national du rein, également chef du service de néphrologie de l'hôpital Nafissa Hamoud ex-Parney, le Pr Tahar Rayane, la non-ouverture, à ce jour, de cet institut est due à l'"absence d'une formule pour la promulgation d'un statut commun à un centre de recherches et à un centre hospitalier, car le premier relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et le second du ministère de la Santé".
Il a relevé l'"inexistence, jusque-là, d'une loi qui permette de coupler un établissement sanitaire avec un centre de recherches" d'où, selon lui, la non mise en service de cet établissement, à ce jour.
Ce pôle scientifique, unique en son genre à l'échelle africaine, et dont le projet a été initié en 2001 par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui avait procédé à la pose de sa première pierre en 2006, a été doté d'une enveloppe de réalisation de près de trois (3) milliards de dinars.
Il est aujourd'hui concrétisé sur le terrain et doté d'équipements de pointe, mais sans être opérationnel, car en attente d'un décret de création. Un fait qualifié par des spécialistes de "procédure administrative banale" entravant la prise en charge d'un grand nombre de malades en attente de son ouverture. "Pour nous, il n'existe aucun retard dans la réception de ce projet, car les opérations de son équipement se poursuivent toujours", a soutenu M. Djemai, signalant la consommation à ce jour de 90% de son enveloppe d'équipement, estimée à 1,5 milliard Da.
La structure est dotée de 4 unités de soins d'une capacité globale de 120 lits, en plus de laboratoires, de salles d'examens et de blocs opératoires, outre une salle de conférences de 330 places réservée à l'accueil des recherches et d'études inhérentes à la greffe rénale, à la néphrologie et à l'urologie.

Ouverture partielle de l'Institut pour des opérations chirurgicales

Selon M Djemai, l'Institut du rein sera "prochainement" opérationnel, mais de façon "partielle", pour la réalisation de greffes rénales et d'autres opérations chirurgicales, par des équipes médicales du service de chirurgie générale du CHU Franz Fanon et ce, dans l'attente de la promulgation du décret, qui permettra sa mise en exploitation, à part entière.
Une option encouragée par le Pr. Rayane, qui a exprimé son souhait de voir cette problématique résolue suite à l'instruction du ministre de la Santé, qui a appelé lors d'une rencontre l'ayant réunie avec lui dernièrement, à la "mise en service, dans les plus brefs délais, des blocs opératoires", dans l'attente de l'ouverture de l'Institut de recherches.
Le Pr. Rayane a ajouté que cette mise en service contribuera au règlement des problèmes de nombreux malades nécessitant une transplantation rénale, voire même ceux ayant besoin de sessions de dialyse ou de simples opérations, car le CHU de Blida accuse un grand manque en salles de chirurgie.
Selon les prévisions, cet institut accusera un manque en agents paramédicaux, car il démarrera avec seulement 30 agents délégués, issus des hôpitaux de la wilaya. Un nombre jugé "insuffisant", car cet établissement national aura besoin de quelque 200 à 300 agents paramédicaux, selon le directeur local de la Santé. Un objectif qui sera atteint, à long terme, après le recrutement d'un grand nombre d'éléments paramédicaux de la promotion de juin prochain, a-t-il estimé, relevant que l'insuffisance en paramédicaux est un "problème national", du au grand nombre d'agents paramédicaux partis en retraite.
Selon les objectifs qui lui ont été fixés, ce projet s'étendant sur une surface de 18.000 m2, devrait constituer, une fois opérationnel, un centre de référence national, au vu du rôle qui lui sera dévolu en matière de greffes d'organes (rein, foie), et d'hémodialyse.
L'établissement devrait également permettre un grand essor de la recherche scientifique en Algérie, à travers les moyens considérables qu'il offrira aux spécialistes du domaine.
L'Institut national du rein et de la greffe rénale de Bilda devrait contribuer, à court terme, à la réalisation de 500 greffes/an, avant d'atteindre un millier de greffes /an, selon les objectifs qui lui ont été fixés, mais à condition d'effectuer des prélèvements à partir de cadavres.
Pour le Pr. Rayane, les malades du rein en Algérie, estimés à 20.000 actuellement (parmi lesquels 50% en attente d'une greffe et dont 90 % n'ont pas de donneurs), font face à un grand problème représenté par le refus des familles de faire don des organes de leurs morts, à cause de croyances sociales rejetant cette idée, d'où la croissance du nombre des malades.
Un fait nécessitant, selon ce spécialiste, davantage d'actions de sensibilisation à travers les hôpitaux, les mosquées, les écoles et les masses medias, afin "de changer cette mentalité ancrée dans la société algérienne", a t-il souligné.
"Aucune greffe rénale à partir de donneur cadavérique n'a été enregistrée, à l'échelle nationale, depuis 2011", a t-il déploré, relevant toutefois qu'une moyenne de 200 greffes rénales a été réalisée en 2015 en Algérie. Un nombre jugé "record", selon le Pr. Rayane, qui signale que le coût d'une greffe en Algérie est de 2,5 millions Da, alors qu'elle peut atteindre les 50.000 Euros à l'étranger, soit 7 millions Da.

MME FATMA ZOHRA ALI SMAIL :

Moderniser la formation pour s'adapter aux mutations de la société

La directrice de la formation au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mme Fatma Zohra Ali Smail a souligné, hier la nécessité de moderniser les programmes de formation des inspecteurs de la santé publique pour permettre au secteur de s'adapter aux mutations de la société.
Mme Ali Smail qui a donné le coup d'envoi d'une session de formation au profit de 284 inspecteurs de 48 wilayas dont 212 en médecine générale, 65 en chirurgie dentaire et 7 en pharmacie, a mis l'accent sur l'impératif de moderniser la formation en général et l'inspection en particulier afin que le secteur puisse s'adapter aux mutations de la société.
Pour la responsable, la modernisation de la formation permettra non seulement à l'inspecteur d'acquérir de nouvelles compétences scientifiques mais aussi d'améliorer le

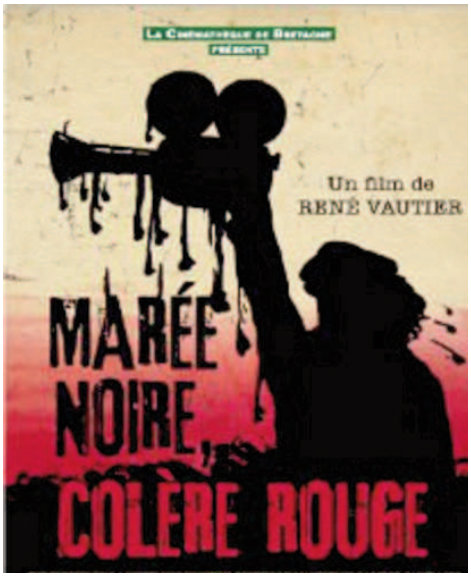


service public dans le sillage du progrès scientifique et technologique.
Elle a, en outre, mis en avant l'intérêt particulier accordé par le ministère à la formation et l'investissement dans la ressource humaine. La première session de formation des inspecteurs de la santé publique avait été organisée par le ministère en 2005 au profit de 198 inspecteurs dont 120 médecins généralistes, 68 chirurgiens dentistes et 10 pharmaciens.

16ÈS JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DIONYSIENNES

La première de Marée noire, colère rouge

Le documentaire Marée noire, colère rouge du regretté cinéaste René Vautier sera présenté aux téléspectateurs français pour la première fois, ce dimanche 07 février, dans le cadre des seizièmes Journées cinématographiques dionysiennes sur la censure à Saint-Denis en Ile de France.



Lors de la seconde journée hommage à René Vautier, les participants au festival ont pu apprécier le documentaire Marée noire, colère rouge qui s'attache à démontrer la campagne d'information mensongère ayant suivi l'accident du pétrolier supertanker Amoco Cadiz qui a coulé le 16 mars 1978 au large de Portsall, petit port du Finistère nord en Bretagne. Aussi, dénonce-t-il ses conséquences écologiques désastreuses. Le réalisateur René Vautier remet en cause les mesures dérisoires prises alors par les gouvernements, les intérêts financiers, le trafic des pétroliers et ceux des remorqueurs et le rôle des médias complices de cette politique. Face à cela, la colère du peuple breton et des élus locaux qui ne seront jamais consultés.

Réalisé en 1978, ce film (65 minutes) sera présenté pour la première fois en France aux seizièmes Journées cinématographiques dionysiennes, une manifestation consacrée aux problématiques de la société contemporaine à travers l'histoire du cinéma. Dans ce film, René Vautier propose une chronique de la lutte des Bretons contre le mazout. Face à la marée noire, il y a eu la colère rouge de ces derniers et des élus locaux. Pour que ce film passe à la télévision, on avait demandé (les chaînes de télévision) au réalisateur de couper les manifestations des Bretons qui ont critiqué la télévision, la radio, les informations distillées aux Français. D'autres films du même réalisateur seront projetés deux jours durant, notamment Le Fort du Conquet (1983, noir et blanc, 7 mn) qui montre comment une partie de l'histoire de la guerre de libération est occultée. Ce documentaire, des images des archives de René Vautier détruites par un commando de l'extrême droite, est monté à partir de témoignages de moudjahidine torturés par Jean-Marie Le Pen, fondateur du Front national.

En procès contre Jean-Marie Le Pen en 1985 pour diffamation, l'hebdomadaire satyrique Le Canard Enchaîné sera aidé par les témoignages d'Algériens torturés, dont certains sont même venus soutenir le journal. René Vautier y dénonce la loi d'amnistie de 1963 qui protège l'homme politique, interdisant l'utilisation d'images pouvant nuire à des personnes ayant servi pendant la guerre contre Algérie. Ces journées cinématographiques passent également en revue d'autres œuvres ayant subi la censure qui, selon les organisateurs, «continue de s'exercer sous diverses formes plus ou moins visibles ».

R. C

MOIS DU MONOLOGUE À CONSTANTINE

De l'espoir avec Rym Takoucht

RYM Takoucht a mis les zygomatiques du public à rude épreuve avec son monologue désopilant (mais qui donne, en même temps, à méditer) Sawad fi amel, présenté ce samedi 06 février au Théâtre régional de Constantine dans le cadre du mois de monologue.

Ecrit par elle-même en collaboration avec Djamel Saâdouni et Hocine Nadir, Rym Takoucht, forte et exubérante à souhait, raconte dans son one woman show Sawad fi amel (Noirceur dans l'espoir), dans un mélange de langues arabe et française, la vie et les déboires d'El Ghalia.

Une heure durant, le public était épaté par l'enchaînement des scènes et la puissance du texte de la comédienne qui a fait son entrée sur scène portant un Seroual ample et un haut à motifs berbères. Avec, dans un décor faiblement éclairé, un tronc d'arbre coupé dont les racines se prolongent sur le sol et un coffret en bois représentant la mémoire d'El Ghalia, la comédienne s'est lancée dans un véritable réquisitoire contre les maux de la vie.

Du coffret de sa mémoire, El Ghalia fait sortir sa poupée en chiffon pour se raconter, parler de ses souvenirs d'enfance, de sa chère mère, et puis des femmes en général. Traversant la scène de part en part, faisant intervenir musique, sons et bruitage, l'actrice se rebelle contre la trahison dans toutes ses formes, revient sur les erreurs de l'être humain et les maux qui ont peuplé son parcours dans la vie.

Dans un jeu théâtral oscillant entre le comique et le dramatique, l'artiste évoque



également la souffrance de la décennie noire qui a empêché toute une génération de jeunes de vivre sa jeunesse, avant de relater l'histoire d'une jeunesse désorientée qui ne sait plus quoi faire de sa vie, pour traiter ensuite, avec une étonnante (et non moins savoureuse) faconde, le drame des harragas. Mais, au milieu des ténèbres, El Ghalia, dans une note d'optimisme, évoque la lumière pour assurer qu'il existe toujours une sortie heureuse, de l'espoir et de l'optimisme.

Après le spectacle Rym Takoucht qui a insisté pour qualifier son spectacle de « monodrame » plutôt que d'un monologue, a affirmé à la presse qu'à travers Sawad fi el amel, elle n'avait nullement la prétention de faire la morale ou donner des leçons, affirmant que sur scène elle se contente de « faire de l'art ».

La comédienne a également souligné que la note d'optimisme sur laquelle le rideau était tombé était « très logique » car, selon elle, dans la vie, « il y a toujours de l'espoir ». Organisée par le département Théâtre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, cette manifestation donnera lieu à la présentation de trois monologues par semaine durant tout le mois de février.

APS

FILM

Ni le ciel ni la terre de Clément Cogitore (France, Belgique, fantastique, 100', 2015). Mercredi 10 février. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. Avec Jérémie Renier, Kévin Azaïs, Swann Arlaud. Afghanistan 2014. Le capitaine Antarès Bonassieu et sa section sont affectés à une mission de contrôle et de surveillance dans une vallée reculée du Wakhan, frontalière du Pakistan. Le contrôle de ce secteur supposé calme va progressivement leur échapper. Une nuit, des soldats se mettent à disparaître mystérieusement dans la vallée.

CONCERT

Samy Thiébault A Feast Of Friends Quartet. Jeudi 11 février. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Samy Thiébault : saxophone ténor, flûtes, darbouka, compositions & arrangements ; Adrien Chicot : piano, Fender Rhodes ; Sylvain Romano : contrebasse ; Philippe Soirat : batterie. Inscription sur liste d'attente à l'adresse: jazzsamythiebaultquartet2016.alger@if-algerie.com

FIGURES

Concert Figures sonores V: Jean-Florent Gabriel et le Quintet à cordes de Séville. Jeudi 11 février. 18h. Mama, Alger.

ANDALOU

Concert de musique andalouse en hommage au maître Kamel Belkhodja. Jeudi 11 février. 19h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Avec l'association Mezghena.

PEINTURE

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

SCULPTURE

Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

HOMMAGE

Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906-2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

ETUDE

Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à andidatureworkshop@gmail.com
Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

TAEKWONDO – OPEN D'AGADIR :

Les Algérien n'iront pas aux Jeux de Rio

QUATRE INTERNATIONAUX algériens de taekwondo (2 messieurs et 2 dames) ont participé ce week-end au tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio, du 4 au 7 février à Agadir (Maroc). Malheureusement, aucun athlète n'a réussi à décrocher un billet qualificatif aux jeux de Rio.
Après l'élimination de Soundous Bentahar (-49 kg) et Romain Trolliet, Samedi, c'était autour de Linda Azzedine (+67 kg) qui a subit la loi de la malienne Aminata Doumbia dès le premier tour. Dernier algérien en lice, Lyès Bellili (-68 kg) a d'abord remporté son combat face au Congolais Marc Mbombo avant de chuter face au Nigérian Edwin SAMSON en quart de finale.Ce résultat constitue une vrai déception pour le staff et la fédération, qui visait au moins une qualification, celle de Romain Trolliet classé premier dans sa catégorie au niveau africain et médaillé d'Or au derniers Jeux africains de Brazzaville. Concernant les qualifiés, le Maroc, pays organisateur et la Tunisie se taillent la part du lion en qualifiant 3 athlètes sur les 4 engagés, suivis de l'Egypte et la Côte d'Ivoire avec 2 athlètes. Les derniers billets ont été décroché par la RDC, Cap Vert, Libye, Sénégal et le Mali avec 1 athlète chacun.

CHAMPIONNAT ARABE 2016 DE CROSS-COUNTRY :

Les sélections algériennes en regroupement les 10 et 11 février à Souidania



LES SÉLECTIONS algériennes (juniors/seniors) de cross country effectueront un stage bloqué les 10 et 11 février au Centre de regroupement des équipes nationales de Souidania (Alger) en vue des championnats arabe 2016 de la discipline, prévus le 14 février sur le parcours de golf de Hammamet - Yasmine (Tunisie). L'Algérie sera représentée par 24 athlètes dans cette compétition: 12 seniors et 12 juniors, avec six messieurs et six dames dans chaque catégorie, et avec «l'objectif de décrocher des podiums» a indiqué la FAA. Chez les seniors (messieurs), la Fédération a engagé : Mounir Miout, Khoudir Aggoun, Nadir Gouasmia, Issam Zeghdane, Miloud Madoui et Mohamed Zorkane, tandis que chez les dames, l'Algérie sera représentée : Nawel Yahi, Nabila Sifi, Rihane Sennani, Kenza Dahmani, Hedda Souadia et Rima Chenah. En juniors, la FAA a engagé chez les garçons Souhil Hanssour, Salah Kremia, Si-Youcef Hassani, Abdelatif Taoui, Mohamed Bouaziza et Toufik Bouziane, ainsi qu'Abir Refas, Katia Belabbes, Yasmina Houssaini, Amira Bordji, Wiam Kharoubi et Souhila Zentar. Gouasmia, Zeghdane, Madoui et Zorkane appartiennent à la catégorie «espoirs» et ils ont été engagés avec les «seniors», tout comme les cadettes Kharoubi et Zentar, qui ont été engagées avec les juniors, pour «assurer la relève» au niveau des catégories supérieures. Au total, près de 400 athlètes, de 18 pays, devraient prendre part à ces championnats arabes 2016 de cross-country, comprenant quatre courses, à savoir: le cross masculin (12 km), le cross féminin (8 km), le cross pour jeunes garçons (8 km) et le cross pour jeunes filles (6 km).

BASKET-BALL SUPERDIVISION A ET COUPE D'ALGÉRIE

Tout à l'avantage du GS Pétroliers et de l'US Sétif

Les férus de la balle au panier pourront suivre aujourd'hui quatre matchs entrant dans le cadre de la mise à jour du calendrier : deux pour le championnat national de superdivision A et deux autres pour les 16e de finale de la coupe d'Algérie. La direction de l'organisation sportive de la FABB a enfin mis de l'ordre dans ces deux compétitions.



Pour les deux confrontations du jour en championnat, prévues pour cet après-midi, les regards seront tournés simultanément vers Skikda et Blida. Deux duels de forces opposées qui devraient normalement profiter aux Pétroliers et aux Sétifiens pour qu'ils fassent un pas de plus vers la tête du classement. A Skikda, le GS Pétroliers, qui fait l'effet boule de neige, partira archi-favori pour engranger une autre victoire et accentuer sa pression sur l'actuel leader, le CRBD Beïda. Une simple formalité à remplir pour les poulains de Faïd Billal devant un cinq de l'AB Skikda faisant du surplace dans le bas du tableau et qui devrait se contenter de limiter les dégâts sur son parquet, sans plus. Les Skikdis risquent même de recevoir une véritable raclée devant une équipe du GSP, qui aura à cœur de rectifier le tir d'un quatrième quart de temps lamentable face au NB Staouéli, qui a failli lui coûter cher. Cette mise à jour sera également une aubaine pour les Sétifiens pour se refaire une santé après leur défaite inattendue et inexpliquée à domicile samedi passé, dans le derby des Hauts Plateaux face à l'IRBB Arréridj. Les Sétifiens seront en effet en appel à Blida pour une opération de rachat largement à leur portée devant des Blidéens loin d'être pour eux un véritable obstacle. On jouera aussi pour la coupe à Chlef et à Sétif et ces deux matchs qui restent encore à jouer. Le Widad de Boufarik, au palmarès élogieux dans ce challenge populaire, devrait, sauf miracle, composter son billet pour le prochain tour face à l'OM Bel Abbès du palier inférieur. Idem pour le NAH Dey, qui n'aura qu'une simple formalité à remplir devant le JSB M'sila.

S. S.

AUJOURD'HUI À 15 H :
Skikda : AB Skikda - GS Pétroliers
Blida : USM Blida - US Sétif
Coupe d'Algérie (16e de finale- S.M):
Programme des matches en retard
Aujourd'hui :
Chlef : WA Boufarik -
OM Bel-Abbès (15 h)
Sétif : NA Hussein Dey -
JSB Msila (16 h30)

COUPE DU MONDE - FLEURET FÉMININ (PAR ÉQUIPES):

14e place pour la sélection algérienne

L'ÉQUIPE nationale algérienne d'escrime (fleuret féminin) s'est classée à la 14e et dernière place dans l'épreuve par équipes de la 29e étape de la coupe du monde de cette spécialité, organisée à Alger (5-7 février), à l'issue de sa défaite devant le Venezuela (34-45), dimanche en match de classement.
Les escrimeuses algériennes avaient déjà concédé une défaite lors du 1er match de classement face à leurs homologues du Japon (45-16). En huitième de finale joué également ce dimanche, la sélection algérienne a été éliminée par la Corée du Sud (24-44). «Je suis très déçu par ces défaites, bien que le niveau des autres équipes est nettement supérieur au nôtre. Seulement, le revers face au Venezuela me fait très mal surtout qu'on menait au score par 25-12, avant de lâcher prise en raison de la fatigue



des joueuses notamment Khadidja Zerabib», a déclaré à l'APS l'entraîneur national, le Roumain Mugur Codreanu et d'ajouter : «Nous avons perdu contre des sélections assez fortes et bien classées au ranking mondial. Nous avions une chance de remporter au moins une rencontre, raison pour laquelle je suis assez déçu». Pour l'entraîneur roumain, la fatigue a beaucoup influé sur le comportement de l'équipe algérienne, sans oublier l'infériorité numérique de l'équipe suite à la blessure de Louisa Khelfaoui, ce qui a beaucoup handicapé la sélection algérienne. LouisaKhelfaoui s'est blessée à un genou déjà opéré à deux reprises, lors du match de classement face au Japon. Le Roumain Codreanu est revenu sur les deux revers face au Japon et à la Corée du Sud, estimant que la défaite devant les Sud-Coréennes était «imméritée» puisque l'arbitrage «catastrophique» a perturbé les joueuses algériennes. «Anissa Khelfaoui — soeur de Louisa— est la seule joueuse algérienne de haut niveau, les autres sont d'un niveau local qui ne leur permet pas de rivaliser avec les ténors, ce qui explique le grand déséquilibre constaté au sein de la sélection algérienne», a-t-il reconnu avec un certain regret.

BOXE - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

Domination de la Ligue d'Alger et de l'EN militaire

LE 53E championnat d'Algérie de boxe messieurs, qui s'est clôturé samedi dernier à la salle omnisports du chahid M'hamed-Naceri de Chlef avec le déroulement des finales, a été une occasion de découvrir de nouveaux jeunes pugilistes appelés à renforcer prochainement les rangs de l'équipe nationale, a indiqué le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Nabil Sadi. « Cette 53e édition s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. L'absence d'un bon nombre de boxeurs d'élite qui se trouvent actuellement en stage à l'étranger pour préparer le tournoi africain qualificatif aux jeux Olympiques-2016 a permis aux sélectionneurs nationaux de découvrir de nouveaux talents qui représenteront la sélection nationale dans un proche avenir », s'est félicité Sadi dans une déclaration à l'APS. Quelque 130 boxeurs de 26 ligues de wilaya ont pris part à ce championnat. La Ligue d'Alger a dominé la compétition avec 4



médailles d'or et 2 en argent, suivie de près par l'équipe nationale militaire avec 4 médailles d'or, une en argent et une en bronze. La troisième place est revenue à la Ligue de Sétif, qui a obtenu une médaille d'or, une en argent et 3 en bronze. « Les finales ont tenu toutes leurs promesses, aussi bien sur le volet technique que celui de l'organisation. Les athlètes ont fait preuve d'un fair-play irréprochable et ont montré un niveau intéressant », a ajouté le patron de la FAB. En marge de ce championnat, qui s'est déroulé du 2 au 6 février, la Fédération algérienne de boxe a organisé un stage de recyclage au profit de 12 arbitres nationaux, sous la direction de deux experts de l'Association internationale de boxe amateur (AIBA). « Cette session de formation, qui est une première en Algérie, permettra de promouvoir ces arbitres au grade d'une étoile internationale », a expliqué le président de la commission fédérale des arbitres, Merioud Jahid.

20e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS (MATCH AVANCÉ) : CET APRÈS MIDI À BEJAIA : MO BÉJAIA-ES SÉTIF :

La deuxième place n point de mire pour les Bedjaouis

Le MO Bejaia sortant d'une amère qui l'a freinée dans sa marche en avant à Cirta face au CS Constantine lors de la dernière journée aura à cœur joie de rebondir pour marquer de nouveau son territoire dans cette partie haute du tableau tant convoitée , et surtout se rassurer en prévision de ce challenge continentale qui pointe en son nez face à l' Ashanti Gold (Ghana) prévu le 14 février à 16h00 au stade Len-Clay à Obuasi. Seule une victoire permettra au coach Abdelkader Amrani et ses Crabes de bien se préparer et en toute sérénité pour cette nouvelle aventure.



Les camarades de Zerdab devront pour cela rester concentrer sur leur sujet du jour face à cette formation de l'ES Sétif en mal de points et de confiance mais qui ne présentera pas cet après midi au stade de l'unité africaine en victime expiratoire. Avec un capital de30 points au compteur, le Mobistes, ne reculeront devant rien surtout avec l'apport de leur public en or pour renouer avec la victoire et rester dans la roue du leader en attendant que le CR Belouizdad l'actuel dauphin avec un pactole de 31 points en découd avec le MC Oran au stade du 201 Aout dans une affiche qui s'annonce d'ors et déjà des plus palpitantes. Cet après à midi sur leur pelouse où ils sont intraitables, les Crabes auront en face d'eux un adversaire en total déclin soufflant beaucoup plus le froid que le chaud et vraiment dans l'obligation cette fois de réagir pour éviter de sombrer dans une crise qui prend forme et qui risque de couter la tête du coach Gueguer. L'Entente du boss Hamar loin d'être parfaite cette saison, comme en témoigne encore son dernier résultat soldé par un match nul devant une équipe du RC Relizane pourtant à la traine, n'aura pas le droit de rentrer encore une fois bredouille à Sétif. Logés à une place peu enviable soit à 5 unités seulement du premier potentiel relégable, les camarades de Delhoum savent à quoi s'en tenir pour éviter de se compliquer la situation dans cette zone des turbulences. A signaler que les Béjaouis s'envoleront dans la soirée de mardi pour la capitale ghanéenne Accra pour affronter la formation de l'Ashanti Gold, en match aller prévu le 14 février. La manche retour se jouera le 28 février à Béjaia. En cas d'un exploit face aux Ghanéens, les Béjaouis devront rencontrer le vainqueur de la double confrontation entre les Tunisiens du Club Africain et les Ivoiriens de l'AS Tanda.

S.S.

JEUX PARALYMPIQUES-2016 :

Dubaï et Kuala Lumpur,dernières chances de qualification pour les powerlifteurs algériens

LES powerlifteurs handisports algériens bénéficieront d'une dernière chance pour la qualification aux jeux Paramlypiques-2016 (JP-2016) de Rio, à l'occasion des Grands Prix IPC, prévus aux Emirats arabes unis et en Malaisie, a indiqué l'entraîneur national, Mohamed-Salah Ben Atta. Le tournoi de Dubaï (15-19 février) et celui de Kuala Lumpur, programmé du 25 au 28 du même mois, clôtureront les tournois homologués par le Comité paralympique international (IPC) pour la désignation des 140 athlètes dont 60 filles sur les 180 qui auront la chance de prendre part aux jeux Paralympiques de Rio (septembre 2016). «Ces deux compétitions seront les deux dernières chances pour nos quatre athlètes de figurer parmi le gotha mondial qui va animer les concours de powerlifting au rendez-vous brésilien», a indiqué à l'APS Ben Atta. Les athlètes sélectionnés vont se déplacer le 13 février, tout d'abord à Dubaï, pour le tournoi de Fizaâ, avant de rejoindre Kuala Lumpur, juste après la fin des compétitions. A cet effet, le quatuor concerné par les deux Grands Prix IPC —Naïma Saïdi (67kg), Samira Guerioua (45kg), Hocine Bettir (65kg) et Hadj Ahmed Beyor (49kg)— ont effectué deux stages de préparation de longue durée à Alger, depuis les derniers championnats du Monde-2015 d'Eger (Hongrie) dont le dernier prendra fin le 12 février à Staouéli. «Les athlètes sont prêts pour prendre part aux deux tournois et saisir la chance qui s'offre à chacun d'entre eux pour essayer de décrocher ce fameux billet pour Rio. Ils savent que la compétition sera très relevée et la concurrence rude, car c'est tout le monde qui voudra être présent aux JP-2016. Les places seront donc chères», a expliqué l'entraîneur national. Durant le regroupement toujours en cours, les powerlifteurs, soumis à du bi-quotidien, affichent une grande volonté de faire bonne figure et engranger des points supplémentaires dans le ranking-list de l'IPC. Au dernier ranking-list spécial Rio-2016, les athlètes algériens sont dans le Top 15 : Hocine Bettir est 7è, Naïma Saïda (8è), Samira Guerioua (10è) et Hadj Ahmed Beyor (11è). «Les athlètes connaissent bien leur position et excepté Bettir, qualifié à 99%, les trois autres seront dans l'obligation de maintenir, voire améliorer leur classement s'ils veulent être du voyage à Rio», ajoute Ben Atta. Selon le règlement en cours de powerlifting de l'IPC, seuls les classés de la 1re à la 8e place dans chaque catégorie de poids des dix retenues seront qualifiés chez les hommes, alors que chez les dames, la qualification concernera les athlètes terminant de la 1re à la 6e position au classement final. A ces 140 qualifiés par la compétition, s'ajouteront 40 autres sur invitation. «On garde un espoir de décrocher trois places pour Rio, vu la constante progression de nos athlètes depuis la relance de l'équipe nationale de powerlifting. Notre objectif est d'être présent coûte que coûte aux JP-2016, même avec un seul athlète. On espère réaliser cette mission qui nous permettra de voir plus clair pour le powerlifting algérien», a souligné l'entraîneur national qui est assisté dans sa mission par Rachid Boudjemaâ.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER) WA CASABLANCA-AS DOUANES :

L'Algérien Houasnia au sifflet

UN TRIO arbitral algérien sous la conduite de Farouk Houasnia dirigera la rencontre entre la formation marocaine du WA Casablanca et l'équipe nigérienne de l'AS Douanes, prévue le 15 février à Casablanca dans le cadre du tour préliminaire aller de la Ligue des champions, a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu algérien Houasnia sera assisté de ses deux compatriotes Ahmed Tamen et Nabil Bounoua. La rencontre retour, prévue le 28 février à Niamey, a été confiée à un trio arbitral ivoirien sous la conduite de Tangba Kambou, assisté de Mamadou Sherif Bogbe et Bi Valere Gouhou.

L'EN FILLES ÉCRASE LE MALI 5-0

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE féminine de football s'est imposée vendredi face à son homologue malienne (5-0) en match amical disputé au Centre technique national de Sidi-Moussa, dans le cadre de la préparation des deux équipes aux éliminatoires de la CAN-2016, qui se jouera du 19 novembre au 3 décembre prochains au Cameroun. Les cinq buts de la rencontre ont été inscrits par Bouhenni et Bara, toutes deux auteurs d'un doublé, et Affak.

MCA : Menad décline l'offre du Doyen

Djamel Menad a décliné une offre de la direction du MC Alger pour diriger l'équipe en remplacement de Meziane Ighil, limogé la veille.»J'ai reçu un appel de la part du directeur général du club, Madani Samir, qui m'a proposé de driver l'équipe. J'ai décliné poliment cette offre pour la simple raison que je dois subir dans un mois une intervention chirurgicale sur un œil à l'étranger. J'aurais aimé revenir au MCA, mais pas actuellement», a affirmé l'ancien attaquant international à l'APS. Avant de préciser : «Je suis prêt à diriger la barre technique la saison prochaine si les dirigeants me proposent un projet sportif intéressant. » On rappellera que Djamel Menad a juré il y a quelques mois de ne prendre aucun club avant que Hannachi ne soit éjecté de la JSK. Engagé dans le mouvement d'opposition pour la sauvegarde de la JSK, il a déjà dit non à l'USMA, le MCO, le MOB et le CSC.

MC Alger: Merzougui accuse le médecin du club

Kheredinne Merzougui s'est exprimé au micro de la télévision nationale, et a incriminé le médecin du MC Alger, en jurant de sa bonne foi. Il estime avoir été floué par le médecin du club, qui lui a demandé de se taire et qu'il lui aurait fourni la version à dire devant la commission de la FAF. Il affirme qu'il a acheté lui-même ce qu'il pensait être des compléments alimentaires fabriqués aux Etats-Unis, et qu'il avait demandé l'aval du médecin qui lui aurait donné son agrément. Le médecin lui aurait dit de mentionner un entrainement à Ain Defla où il aurait pris ce produit dans le cadre d'un exercice de musculation.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) :

Des arbitres burkinabè et soudanais pour Ashanti Gold-MO Béjaïa



LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral burkinabè pour diriger le match Ashanti Gold (Ghana) - MO Béjaïa (Algérie) prévu le 14 février à 16h00 au stade Len-Clay à Obuasi, dans le cadre du tour préliminaire aller de la Ligue des champions. La rencontre sera dirigée par Jean Ouattara, assisté de ses deux compatriotes Max Philippo et Drissa Modeste Sessouama. La manche retour qui aura lieu le 28 février prochain à 18h00 au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa sera officiée par des arbitres soudanais. Le directeur de jeu est Sabri Mohamed Fadul, assisté de ses deux compatriotes, Mohamed Abdellah Ibrahim et El Moiz Ali Mohamed. L'ES Sétif, second représentant algérienne dans cette prestigieuse compétition des clubs, est exemptée de ce tour préliminaire.

UN PYTHON DE TROIS MÈTRES RETROUVÉ DANS UN SAC



Le python était, heureusement, un peu engourdi par le froid. Un serpent de trois mètres de long, pesant seize kilos, a été récupéré par les pompiers de Calais au soir du 2 février, rapporte la Voix du Nord. L'animal était abandonné dans un sac dans la zone des Terres de Saint-Roch, un espace naturel aménagé autour d'une ancienne gravière.

Le reptile, qui pourrait être un python birman albinos, a été recueilli par la Ligue de protection des animaux (LPA). D'après les premiers éléments recueillis par Nord Littoral, le python avait été dérobé à son propriétaire. Ce dernier en possédait deux, mais selon la Ligue de protection des animaux, le python volé n'était pas déclaré dans les règles.

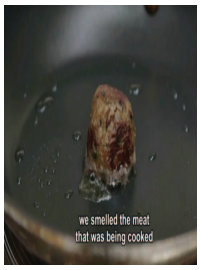
La législation portant sur les animaux de compagnie oblige le propriétaire de ce type de reptile, qui peut devenir dangereux en étouffant ses proies, à passer préalablement un certificat de capacité (CDC) auprès de la direction des services vétérinaires (DSV).

La première boulette de viande créée «in vitro»

Une nouvelle étape dans la création de viande artificielle. On se souvient du premier burger à base de cellules-souches de vache, voici la première boulette de viande créée in vitro. C'est en tout cas ce qu'annonce la start-up américaine Memphis Meats, rapporte le Huffington Post.

« C'est la première fois qu'une boulette de viande a été cuisinée à partir de cellules de bœuf. Aucun animal n'a donc été abattu », assure le créateur de la société, Uma Valeti, dans une vidéo postée sur YouTube. Il précise que la technique utilisée réduirait de 90 % les gaz à effet de serre par rapport à une boulette traditionnelle.

Le PDG précise dans le Wall Street Journal, le mode de fabrication. Des



cellules de porc ou de vache sont « nourries » par de l'oxygène et des nutriments. Mais la recette nécessite également du sérum de fœtus de bœuf, relève le Huffington Post. Uma Valeti assure que celui-ci pourra à terme être remplacé par un produit à base de plantes.

La production de viande artificielle reste aujourd'hui très coûteuse (18.000 dollars - 16.100 euros - pour 2,2 kg, contre 4 dollars - 3,57 euros - pour une viande traditionnelle). Mais l'entreprise espère commercialiser son produit dans trois ou quatre ans. « L'industrie de la viande sait que leur industrie n'est pas durable », explique Uma Valeti au Wall Street Journal. « Nous pensons que dans vingt ans, la majorité de la viande vendue sera produite in vitro ».

Et le goût dans tout ça ? « Ça a le goût d'une boulette de viande », s'enthousiasme une jeune femme dans le clip promotionnel. Mais on a du mal à imaginer qu'elles sont aussi savoureuses que celles de nos grands-mères.

Le saviez-vous

LE VAINQUEUR DE LA 2EME ÉDITION DU TOUR DE FRANCE A ÉTÉ DISQUALIFIÉ PARCE QU'IL A TRICHÉ EN PRENANT LE TRAIN !



Maurice Garin est un cycliste d'origine italienne, naturalisé français, connu pour avoir remporté la 1ere édition du Tour de France en 1903, et pour avoir été déchu de son titre lors de la 2eme édition en 1904, pour tricherie.

Au début, sa victoire semblait tenir, mais lorsqu'une enquête a été ouverte sur les violations de la course par L'UVF (Union Vélocipédique Française), il a été révélé que Garin a triché en prenant le train. Le titre a été accordé à Henri Cornet, 20 ans, qui est devenu le plus jeune vainqueur de l'histoire du Tour de France.

LULU, 60 ANS, LE PLUS VIEUX GIBBON DU MONDE



Malin comme un vieux singe. Lulu est l'un des plus vieux animaux du parc de la Tête d'or à Lyon. La guenon appartient à la race des gibbons de Müller, qui vivent en moyenne une quarantaine d'années en milieu naturel. Lulu a fêté ses 60 ans, faisant d'elle la doyenne de son espèce, rapporte France 3, qui lui consacre un reportage.

« Je la connais depuis toujours, parce que je suis du quartier. Quand j'étais enfant, elle était sur l'île », témoigne une femme. Lulu est arrivée de Bornéo en 1961, à l'âge de 5 ou 6 ans. La guenon devient vite célèbre à Lyon. « Elle a été réputée dans les années 60 à 80, pour faire les beaux jours des dimanches des Lyonnais et faire le clown sur ses branches », rappelle Xavier Vaillant, le directeur du zoo.

Lulu n'a jamais voulu s'accoupler. Son nom lui vient d'un ancien commerçant du parc. « Il avait sa boutique juste à côté de l'enclos de là où elle se trouvait quand elle est arrivée. Apparemment elle raffolait du pop-corn, et c'est ce fameux Lulu qui vendait le pop-corn qui a dit "elle s'appellera comme moi" ». Lulu dispose ici d'une alimentation adaptée.

« C'est une petite mamie donc on lui coupe les aliments d'une certaine manière, on évite les aliments trop durs, on surveille le moindre signe de santé qui ferait dire qu'il y a une petite faiblesse », raconte Elodie, soigneur animalier dans le parc.

ECOSSE: UNE CASCADE COULE À L'ENVERS



Des images surréalistes. Depuis lundi, l'Ouest de l'Ecosse est frappé par la tempête Henry. Les rafales de vent frappent depuis deux jours les côtes, à plus de 160km/h. Plusieurs milliers d'habitants ont été privés d'électricité. La tempête a provoqué une situation étonnante sur l'île de Mull lundi après-midi, rapporte la BBC. Des rafales très intenses ont repoussé l'eau de certaines cascades vers le haut, leur donnant l'impression de remonter.

Reuben O'Connell, 35 ans, habite de l'autre côté de la rive. Il a pu filmer le phénomène. « J'étais en train de regarder la cascade depuis notre maison de vacances, et j'ai vu quelque chose d'inhabituel. Je me suis dit que je devais le filmer, je n'avais rien vu de tel auparavant », explique-t-il à Rtv news, avant de défendre son île : « Les vents sont puissants mais le temps n'est pas si humide ici. Même si la météo est sauvage et que l'on peut parfois à peine tenir debout, l'île est vraiment belle. C'est un endroit sauvage et rocailleux ».

UNE FERRARI DE 1957 ESTIMÉE À PRÈS DE 32 MILLIONS D'EUROS



Entre 28 et 32 millions d'euros. Ce montant qui fait tourner la tête correspond à l'estimation de la Ferrari 335 S Spider qui sera présentée par Artcurial Motorcars ce 5 février, à la vente aux enchères du salon Rétromobile (du 5 au 7 février au parc des Expositions, porte de Versailles, Paris).

Carrosserie Scaglietti de 1957, châssis 0674, le bolide provient de la collection du passionné d'automobiles Pierre Bardinon et est, pour les connaisseurs, l'une des voitures les plus emblématiques de l'histoire du sport automobile.

« À la fois œuvre d'art et reine de la vitesse, elle représente le nectar de l'exception », note Artcurial Motorcars. Les fans, eux, relèveront les jolies courbes de ce modèle âgé de près de 60 ans, ce moteur V12 Tipo 140 de 3,8 litres, et ces 360 chevaux qui permettent d'approcher les 300 km/heure.

Cette Ferrari pourrait devenir la voiture la plus chère jamais vendue lors d'une vente aux enchères. Un record jusqu'à présent détenu par le modèle 250 GTO, vendu l'an dernier au Concours d'élégance de Pebble Beach (Etats-Unis) à 28,48 millions d'euros.

Cet algorithme lit presque en temps réel dans vos pensées

Grâce à des électrodes placées sur les lobes temporaux du cerveau et à un logiciel, des chercheurs sont parvenus à décoder les signaux quasiment à la vitesse de la perception et à savoir quel type d'image une personne venait de regarder. Une avancée qui pourrait faire progresser la connaissance du fonctionnement du cerveau, avec, à la clé, une meilleure compréhension de certaines maladies et peut-être bien plus encore...

Que se passe-t-il précisément dans notre cerveau lorsque nous regardons une image que nous reconnaissons immédiatement ? Un groupe de spécialistes en neurosciences de l'université de Washington, à Seattle (États-Unis), a réalisé un pas important dans la compréhension de ce processus neurologique. Grâce à des implants au niveau des lobes temporaux et à un algorithme, ils sont parvenus à décoder les signaux cérébraux associés à la vue d'une image. Ils ont alors pu entraîner leur logiciel afin qu'il identifie quasiment en temps réel ce que la personne voyait avec un taux de réussite de près de 96 %. Leurs travaux ont fait l'objet d'une publication dans la revue PLOS Computational Biology.

L'expérience a été menée avec sept personnes souffrant d'épilepsie auxquelles des électrodes avaient été implantées au niveau des lobes temporaux afin de localiser les points de convulsion. Les patients devant passer une semaine à porter ces implants, l'équipe de l'université de Washington a eu l'idée de profiter de cette occasion pour leur proposer de participer à une expérimentation. Leur tâche était simple : regarder des images défilant sur un écran d'ordinateur pendant que leur activité cérébrale était analysée. Il s'agissait de photos alternant des visages, des maisons et des fonds gris qui défilaient à 400 millisecondes d'intervalle. Afin de s'assurer de leur niveau de concentration, il était demandé aux participants de trouver la photo d'une maison à l'envers.



Un décalage d'à peine 20 millisecondes

Pendant ce temps, l'algorithme avait pour mission d'extraire deux types de signaux cérébraux : le potentiel évoqué (qui désigne la modification du potentiel électrique du système nerveux en réponse à une stimulation externe) et les signaux persistant après qu'une image a été visualisée. Les ondes cérébrales étaient numérisées 1.000 fois par seconde, ce qui permettait au logiciel de déterminer quelles combinaisons d'électrodes et quels types de signaux répondaient lorsque les patients voyaient une image en particulier. Les chercheurs ont ainsi pu constater qu'ils obtenaient des réponses différentes depuis des zones différentes des lobes temporaux, certaines correspondant à la vue d'un visage, d'autres à celle d'une maison.

Ces données ont ensuite servi à entraîner l'algorithme. Puis les patients ont été confrontés à une nouvelle série d'images que le logiciel ne connaissait pas. Le programme a alors su dire avec une fiabilité de 96 % et un décalage d'à peine 20 millisecondes quand la personne voyait l'image d'une maison, celle d'un visage ou d'un fond gris.

Les chercheurs savaient déjà décoder les images qu'une personne voit. Cependant, comme l'a expliqué l'un des membres de l'équipe de l'université de Washington, les algorithmes utilisés avaient besoin de savoir à l'avance que l'on montrait des images au sujet observé. Dans le cas présent, le programme lit dans les ondes cérébrales en temps réel sans autre information préalable. Ce niveau de précision a pu être obtenu seulement lorsque les informations provenant des deux types de signaux cérébraux évoqués étaient croisées, ce qui tend à démontrer qu'ils sont complémentaires.

« Traditionnellement, les scientifiques se sont penchés de façon individuelle sur les neurones », souligne le professeur Rajesh Rao, le neuroscientifique qui a conduit cette étude en compagnie du neurochirurgien Jeff Ojemann et de leurs étudiants respectifs. Il y a quelques années, ce spécialiste des interfaces cerveau-machine a fait parler de lui en faisant bouger à distance le doigt de son collègue grâce au signal électrique de son cerveau. « Notre étude offre une vision plus globale, à l'échelle d'un grand réseau de neurones, de la manière dont une personne qui est éveillée et attentive perçoit un objet visuel complexe », poursuit-il.

Elargir la lecture à d'autres zones du cerveau

Si l'on peut effectivement parler d'une forme très simplifiée de lecture de la pensée, les chercheurs y voient d'abord une avancée dans la compréhension du fonctionnement du cerveau. Ils espèrent qu'à plus long terme, cet outil aidera à mieux appréhender certaines maladies affectant la mémoire et les fonctions motrices pour aider à une rééducation du cerveau mais ce n'est pas tout…

« D'un point de vue clinique, on peut voir notre résultat comme la preuve de concept vers la création d'un mécanisme de communication pour les patients paralysés ou qui ont subi un AVC et sont complètement immobilisés », ajoute le professeur Rao. La prochaine étape va consister à travailler sur des représentations plus complexes afin d'élargir l'analyse de signal à d'autres zones du cerveau et d'aller jusqu'à savoir, par exemple, si une personne est en train de regarder quelqu'un qu'elle connaît, avec laquelle elle a un lien émotionnel, ou un étranger.

« Avec les enregistrements cérébraux adéquats, on pourrait apprendre des détails extrêmement fins à propos d'une personne. Par exemple : où elle va aller, quels objets elle voit lorsqu'elle regarde quelque part, ce qu'elle pense réellement », a déclaré au site Motherboard Gerwin Schalk, neuroscientifique et coauteur de cette étude. « Quand on y pense, ceci est vraiment très profond. » Peut-être trop profond ?

VAIO PRÉPARE LA LANCEMENT IMMINENT D'UN SMARTPHONE



La marque premium jadis partenaire de Sony part à l'assaut du marché du smartphone. Mais au lieu d'opter pour un téléphone Android, Vaio s'apprête à dévoiler un appareil Windows 10 lors d'un événement spécial qui aura lieu jeudi 4 février.

D'ordinaire, à la veille d'une telle présentation, les spécialistes se demandent quelle sera la vitesse du processeur ou la qualité du capteur d'image.

Mais les questions qui viennent à ici l'esprit sont plutôt relatives à la longévité du produit.Les ventes de téléphones Windows déclinent de façon rapide. Microsoft a enregistré 4,5 millions de ventes au dernier trimestre 2015. Un résultat supérieur à celui de Blackberry mais qui demeure loin derrière les 74,7 millions d'iPhones Apple écoulés pendant cette même période.Malgré un design intéressant, des composants de qualité et des capteurs d'images très perfectionnés, les appareils Microsoft n'ont pas réussi à attirer les développeurs. Ils ne disposent donc pas des meilleures applications.

Et à la différence d'autres types d'équipements informatiques, qui se concentrent sur la rapidité du processeur, les fonctions multitâches et la productivité, les smartphones reposent sur les applications. Convaincre quelqu'un d'acheter un téléphone qui n'est pas officiellement compatible avec Instagram ou Snapchat n'est donc pas une mince affaire. Il faut cependant noter que la communauté des experts était réticente lors de la sortie de l'ordinateur-tablette Microsoft Surface Pro. Restent que les ventes du produit se renforcent et que d'autres marques proposent désormais des appareils similaires. Si Microsoft trouve le moyen de perfectionner ses smartphones, ceux-ci trouveront aussi leur place sur le marché.Pour remédier au problème des applications, Microsoft a simplifié leur processus de développement, si bien qu'une application développée pour un ordinateur Windows 10 fonctionne également sur les téléphones, tablettes et Xbox, mais cette progression reste lente.Ce qui signifie que pour le moment, chez les consommateurs tout du moins, les smartphones Windows font office de PC de poche et non de portail d'applications : très efficace dans le domaine de la productivité sur le terrain -en y connectant un clavier et un écran, on obtient un PC Windows 10), ils ne sont pas faits pour rester au top de l'actu sur les réseaux sociaux.

10 000 euros d'iPhone volés dans un Apple Store

Plusieurs hommes ont pénétré dans l'Apple Store du Carré-Sénart à Lieusaint en Seine-et-Marne, pour dérobé 10 000 euros d'iPhone.

A Lieusaint en Seine-et-Marne, l'Apple Store du Carré-Sénart a été dévalisé par plusieurs hommes qui ont gazé le vigile avant de s'emparer de 13 iPhone 6S et 6S Plus. Un vol d'une dizaine de milliers d'euros.

10 000 euros d'iPhone volés

Selon Le Parisien qui rapporte cette affaire, l'Apple Store du Carré-Sénart, un centre commercial situé sur la commune de Lieusaint en Seine-et-Marne, a été dévalisé mercredi après-midi. C'est vers 17h que quatre hommes



ont gazé le vigile de l'Apple Store avant de le mettre à terre et de pénétrer dans le magasin. Les hommes ont ensuite arraché tous les téléphones se trouvant sur les présentoirs à l'entrée du magasin avant de s'enfuir à toute vitesse en se mêlant à la foule. Il ont réussi à sortir du centre commercial sans être inquiété par les membres de la sécurité qui n'ont pas réussi à le retrouver à cause du grand nombre de personnes présentes ce jour-là, veille du réveillon de Noël.

Au total les voleurs ont réussi à s'emparer de 13 iPhone 6S et 6S Plus, pour un préjudice estimé à quelques 10 000 euros. Les enquêteurs du commissariat de Moissy-Cramayel ont été chargés de mener les investigations visant à mettre la main sur les malfaiteurs.

Le quatrième vol du mois

Durant le mois de décembre, ce sont quatre Apple Store qui on été dévalisés à peu près de la même manière. Avant le vol commis à Lieusaint, ce sont les Apple Store de Lille, du centre commercial Val d'Europe à Marne-la-Vallée et du centre commercial Véliz 2 de Vélizy-Villacoublay dans les Yvelines qui ont été victimes de vols. Le 9 décembre à Lille, les voleurs se sont emparés de 16 iPhone, soit une valeur totale de près de 15 000 euros. Des vols réalisés avec le même mode opératoire, ce qui peut laisser penser qu'il s'agit d'une même bande organisée.

UN ASTÉROÏDE GÉOCROISEUR PASSERAIT À 17.000 KM DE LA TERRE LE 5 MARS



Chaque jour, des astéroïdes connus ou à découvrir croisent la route de la Terre autour du Soleil. La plupart de ces géocroiseurs passent à des distances plusieurs fois égales à celle qui nous sépare de la Lune. Le 5 mars prochain, cependant, 2013 TX68, pourrait ne passer qu'à 17.000 km de notre biosphère.

Depuis quelques années, le nombre de petits astéroïdes qui croisent l'orbite terrestre (les géocroiseurs) ne cesse de croître. Non pas qu'ils se soient soudainement lancés à notre rencontre, non, c'est tout simplement que les moyens technologiques de ce début du XXIe siècle permettent de les identifier beaucoup plus facilement et rapidement. En effet, il y a 20 ans, ces petits corps sombres échappaient plus souvent à notre vigilance que les plus gros, heureusement plus rares. (Ceux de plus d'un kilomètre et passant à moins de 8 millions de km sont classés comme « potentiellement dangereux ».)

Aujourd'hui, il suffit d'un petit coup d'œil à la page Asteroid Watch du programme NEO (Near Earth Object) de la Nasa pour s'apercevoir que, chaque jour, il en passe plusieurs près de chez nous. Très peu constituent vraiment une menace car la plupart ne s'approchent guère plus de quelques dizaines de fois la distance Terre-Lune (384.000 km). Il arrive cependant qu'on n'ait pas pu en voir venir certains et qu'ils explosent dans notre atmosphère, comme par exemple celui qui est à l'origine de l'évènement mémorable de Tcheliabinsk, le 15 février 2013. De par sa taille (environ 20 mètres), les dégâts furent somme toute limités à quelques blessés légers et bris de vitres. C'est pour éviter qu'un corps plus gros susceptible de tomber au-dessus d'une grande ville ou, pire, s'il a les dimensions de l'Everest, qu'il ne provoque une catastrophe globale, que le centre de recherche de NEO existe.

Depuis quelques années, le nombre de petits astéroïdes qui croisent l'orbite terrestre (les géocroiseurs) ne cesse de croître. Non pas qu'ils se soient soudainement lancés à notre rencontre, non, c'est tout simplement que les moyens technologiques de ce début du XXIe siècle permettent de les identifier beaucoup plus facilement et rapidement. En effet, il y a 20 ans, ces petits corps sombres échappaient plus souvent à notre vigilance que les plus gros, heureusement plus rares. (Ceux de plus d'un kilomètre et passant à moins de 8 millions de km sont classés comme « potentiellement dangereux ».)

Aujourd'hui, il suffit d'un petit coup d'œil à la page Asteroid Watch du programme NEO (Near Earth Object) de la Nasa pour s'apercevoir que, chaque jour, il en passe plusieurs près de chez nous. Très peu constituent vraiment une menace car la plupart ne s'approchent guère plus de quelques dizaines de fois la distance Terre-Lune (384.000 km). Il arrive cependant qu'on n'ait pas pu en voir venir certains et qu'ils explosent dans notre atmosphère, comme par exemple celui qui est à l'origine de l'évènement mémorable de Tcheliabinsk, le 15 février 2013. De par sa taille (environ 20 mètres), les dégâts furent somme toute limités à quelques blessés légers et bris de vitres. C'est pour éviter qu'un corps plus gros susceptible de tomber au-dessus d'une grande ville ou, pire, s'il a les dimensions de l'Everest, qu'il ne provoque une catastrophe globale, que le centre de recherche de NEO existe.

Un avion reliant Paris à New York en 15 mn, est-ce vraiment possible ?

Le concept d'un designer canadien, Charles Bombardier, consistant à faire voler un petit avion à Mach 24 (24 fois la vitesse du son), soit 12 fois plus vite que le Concorde, est irréalisable pour longtemps. Cependant, son Antipode, qui rallierait l'Europe à la côte est des États-Unis en un quart d'heure, met en scène une avancée aérodynamique originale. Elle consiste à protéger les bords d'attaque par un coussin d'air pour éviter qu'ils fondent. L'occasion de se pencher sur cette innovation et quelques clés du vol hypersonique.

Charles Bombardier s'amuse. Il est le petit-fils du fondateur de l'entreprise canadienne qui a inventé la motoneige (les « Ski-Doo ») dans les années 1930 et qui s'est recyclée depuis dans l'aéronautique et l'industrie ferroviaire. Ce Québecois a quitté la société familiale quand celle-ci s'est séparée de ses Ski-Doo. Parmi ses multiples casquettes, il est le fondateur d'Imaginactif (ou Imaginactive, selon la langue utilisée, car on a le choix au Québec), une association sans but lucratif qui regroupe des inventeurs et des designers. On leur doit des concepts originaux, comme la moto à quatre roues et la voiture électrique modulaire.

Le dernier concept en date est encore plus futuriste : c'est l'Antipode (ou Antipod en version anglophone), un avion d'affaires franchement hypersonique, dont la croisière s'effectuerait à 12.000 m et à Mach 24, soit 24 fois la vitesse du son, c'est-à-dire, à cette altitude, environ 25.500 km/h (à voir sur le site d'Imaginactif). L'engin, qui ne pourrait transporter qu'un petit nombre de personnes, par exemple « des officiers de haut rang », explique l'article de présentation, volerait donc 12 fois plus vite que le Concorde et mettrait New York à un quart d'heure de Paris.



Antipode, un projet plein d'imagination avec des idées très sérieuses

Pour y parvenir, tout reste à inventer, ou presque. Bombardier prévoit une montée et une accélération jusqu'à Mach 5 grâce à deux fusées d'appoint, largables et qui redescendraient sous parachutes. La descente, elle, s'effectuerait en vol plané, avec deux fusées de secours pour une éventuelle « remise de gaz », comme disent les pilotes d'avions, permettant un tour de piste supplémentaire en cas d'atterrissage mal engagé. Les ailes seront protégées de la chaleur par un procédé quasiment révolutionnaire. Baptisé de façon absconse LPM, pour Long Penetration Mode, il fait appel… à l'air.

On pourrait sourire de l'audace gratuite et du crescendo depuis la dernière création imaginaire de Charles Bombardier, le Skreemr, qui n'atteignait qu'un misérable Mach 10, mais le concept n'est pas le seul du genre et des constructeurs aéronautiques travaillent aujourd'hui, eux aussi, sur de telles idées, par exemple Airbus qui a déposé un brevet d'un type particulier de volets pour, semble-t-il, un projet d'hypersonique en juillet 2015. En 2011, au salon du Bourget, l'entreprise (alors nommée EADS) avait présenté Zehst (Zero Emission High Supersonic Transport), une étude d'avion du futur à très grande vitesse. Mais ces projets ne visent que Mach 5... Les recherches effectuées dans ce domaine sont donc sérieuses : voilà une bonne occasion de s'y intéresser.

Les écueils du vol à très hautes vitesses

Le projet permet aussi de comprendre les trois grands blocages techniques pour atteindre de telles vitesses : les gouvernes de pilotage, la motorisation et les températures épouvantablement élevées dues au frottement de l'air.

•Les gouvernes de pilotage. À plus de 25.000 km/h, l'allure du bolide ne serait plus très éloignée de celle d'un engin spatial revenant de l'orbite basse, lequel se protège avec un bouclier thermique et ne commence le vol piloté qu'une fois la vitesse suffisamment réduite. La Darpa (Agence de recherche de la défense des États-Unis) n'a apparemment pas connu un grand succès avec son HTV-2, qui a (mal) volé à 20.000 km/h. L'Esa a eu plus de réussite avec l'IXV, un véhicule d'essai pour la rentrée atmosphérique, qui a volé en 2015 (avec une retransmission en direct sur Futura-Sciences). Doté d'un bouclier thermique, il avait aussi des moteurs-fusées pour s'orienter à gauche et à droite ou pivoter en inclinaison ainsi que deux grands volets mobiles pour lever ou baisser le nez. Essai réussi mais le pilotage d'un avion est une autre affaire.

•La motorisation. Comme les autres projets d'hypersoniques, l'Antipode fait appel à un statoréacteur (ramjet en anglais), le plus simple et le plus élégant des réacteurs, sans pièces mobiles. Déjà utilisé par le Français René Leduc dans les années 1940, il consiste en un tuyau vide cintré dans lequel la vitesse de l'air elle-même engendre la compression. Il ne fonctionne qu'à partir d'une certaine vitesse et ne peut donc servir au décollage, sauf à être placé derrière le réacteur, dans le flux d'air sortant, pour assurer temporairement une « postcombustion ». Son second inconvénient est d'avoir aussi une vitesse maximale. Il faut ralentir l'air s'engouffrant dans la chambre de combustion et le procédé n'est plus suffisant quand l'appareil atteint environ Mach 6. Pour aller au-delà, il faut savoir contrôler un flux supersonique dans la chambre : c'est le travail d'un superstatoréacteur (scramjet en anglais). Charles Bombardier a opté pour cette solution… qui reste à mettre au point, comme le fait Lockheed avec le projet SR-72.

•Les températures élevées. Quand l'air frappe l'avion à plus de Mach 6, la température à laquelle est exposé l'avion se mesure en centaines de degrés et peut dépasser 2.000 °C. À 25.000 km/h, point de salut sans bouclier thermique. Du moins pour l'instant. Charles Bombardier a puisé dans de récentes recherches aérodynamiques pour découvrir un sujet d'études : le jet d'air à contre-courant, un peu comme si un motard soufflait devant lui. Suffisamment puissant, il peut s'opposer localement au vent dû à la vitesse et dévier les filets d'air, les éloignant de la carlingue, qui serait ainsi entourée d'un cocon d'air à température plus basse. La traînée et le bruit seraient réduits eux aussi car l'onde de choc serait atténuée. Les tests et les simulations ont montré deux cas de figure bien distincts, selon que le jet va plus ou moins loin vers l'avant : le SPM et le LPM (Short Penetration Mode, pénétration courte, et Long penetration Mode, pénétration longue), le second étant le plus efficace. Les essais ont montré que le principe fonctionne à plus de Mach 3, mais localement, au niveau du nez d'un missile par exemple. L'Antipode, lui, dispose d'un tel système sur tous les bords d'attaques des surfaces portantes. Encore un système à mettre au point.

Déchets d'équipements électriques et électroniques : croissance record de la collecte en 2015

Les DEEE, les fameux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques profitent de plus en plus d'une seconde vie. Eco-systèmes, l'éco-organisme qui organise la collecte, la dépollution et le recyclage des DEEE, enregistre en 2015 une croissance record de la collecte et du recyclage d'appareils électriques usagés.

Rappelons que ces équipements contiennent souvent des substances ou composants dangereux pour l'environnement (piles et accumulateurs, gaz à effet de serre, tubes cathodiques, composants contenant du mercure, condensateurs pouvant contenir des PCB…) et qui perdurent dans la nature. En outre, ils contiennent des matériaux (métaux ferreux et non ferreux, métaux rares, verre, plastiques…) de plus en plus convoités à mesure que leur extraction géologique devient coûteuse et polluante. C'est pourquoi, depuis la filière de collecte et de recyclage des DEEE est opérationnelle en France depuis le 22 juillet 2005 pour les DEEE professionnels, et depuis le 15 novembre 2006 pour les DEEE ménagers.
En 2015, Eco-systèmes a collecté et recyclé 460 000 tonnes de DEEE, ce qui représente l'équivalent de 9 kg par habitant (contre 7,4 kg en 2014) et correspond à un taux de collecte de 43,8%. C'est à dire qu'un peu moins de la moitié du poids des appareils électriques ou électroniques usagés a profité du tri sélectif de leur propriétaire et a ainsi pu être récupéré puis recyclé.

Le gisement, c'est à dire le potentiel de DEEE ménagers pouvant être récupéré, est estimé à environ 23 kg / habitant / an.

Si ce résultat est supérieur à l'objectif réglementaire de 40 % pour 2015, il reste inférieur à celui fixé pour 2016 : 45 % du poids moyen des appareils mis sur le marché les trois dernières années. En 2019, l'objectif passe soit à 65 % du poids moyen des EEE mis sur le marché les trois dernières années ou à 85 % des DEEE produits en poids. La marge de progression reste donc très importante sur un pas de temps limité : un véritable défi pour la filière, même si il existe une tolérance de +/- 6%.
Par rapport à 2014, le taux de collecte de 2015 correspond à une croissance de près de 25 %, soit 90 000 tonnes supplémentaires. Cette progression se répartit à hauteur de 33 000 tonnes émanant de collectivités nouvellement desservies par Eco-systèmes et 57 000 tonnes issues des actions annoncées en 2014 :
1.création de nouveaux canaux de collecte ;
2.développement des collectes de proximité en zones urbaines denses ;
3.investissements en communication.

De plus en plus de gros appareils sont récupérés

Le flux des gros appareils hors froid, intégrant notamment des produits de chauffage par exemple (installés par les artisans) enregistre la plus forte croissance, soit + 30%, grâce au partenariat avec les entreprises de recyclage métaux et les opérateurs de broyage. Le volume de « froid » (réfrigérateurs, congélateurs, etc.) augmente de 9%, la collecte des petits appareils, favorisée par les campagnes d'information atteint une croissance de 8%. Par ailleurs les écrans (TV, ordinateur) sont en baisse de 4%.



Rappelons que les distributeurs d'équipements ménagers ont l'obligation de reprendre gratuitement les DEEE ménagers des consommateurs lors de la vente d'un équipement similaire, dans le cadre du dispositif de reprise dit « un pour un ».
Les canaux dits « historiques » (distribution, collectivités locales, économie sociale) sont en croissance.
La distribution progresse de 4 % en 2015 et les collectivités locales, qui représentent près de 60% des volumes collectés, continuent à se développer à hauteur de 7% (y compris les tonnages issus des collectes de proximité). En revanche, l'érosion constatée depuis 2012 sur le don se poursuit, notamment concernant les écrans, avec une baisse de 3%.
Enfin les collectes de proximité en zone urbaine dense (près de 300 opérations menées en 2015 et 25 000 personnes rencontrées), lancées en 2013 dans le 11ème arrondissement de Paris avec Emmaüs France, ont pris leur envol en 2015. Etendues à 13 nouveaux arrondissements de Paris et à 2 départements d'Ile de France, elles ont également démarré dans les 9 arrondissements de Lyon et à Bron, ainsi qu'en centre-ville de Toulouse. Ces opérations (4 h le samedi matin) ont permis de collecter entre 7 et 22 kg par apporteur d'appareils en bon état ou hors d'usage, mis à disposition de l'Economie sociale et solidaire, soit en moyenne 9 kg par apporteur. Ce résultat est à comparer à la performance nationale en zone urbaine de 2,4 Kg/hab en 2014.

Favoriser l'utilisation de plastique recyclé : une démarche tripartite

Depuis plusieurs années, Eco-systèmes a lancé différents projets de recherche sur le recyclage des plastiques, notamment dans l'objectif de susciter une dynamique d'économie circulaire. L'objectif poursuivi par Eco-systèmes est de favoriser l'utilisation de plastique collecté et recyclé dans la filière par des fabricants d'équipements électriques et électroniques. Eco-systèmes, le Groupe SEB et Veolia, sont entrés dans une démarche d'échanges tripartites pour mettre en place ce projet de « boucle fermée ».
Le Groupe SEB a ainsi développé des produits, conçus avec du plastique recyclé par Veolia à partir d'équipements électriques usagés collectés par Eco-systèmes et ses partenaires. Ce résultat permet de démontrer qu'il est possible de mettre en œuvre en France et en Europe, des boucles fermées au sein d'une même filière, au bénéfice de tous les acteurs concernés, en développant l'emploi et les compétences industrielles associées.

Produire moins de déchets électroniques

Si la collecte augmente, elle peut aussi s'expliquer par l'augmentation du gisement, c'est à dire la quantité d'équipements électriques et électroniques mis sur le marché. Ce qui est en partie le cas, vu la multiplicité des gagdets électroniques, souvent aussi inutiles que coûteux. En 2014, 633 millions d'équipements (493 millions en 2006) ont été mis sur le marché français représentant 1,55 million de tonnes d'EEE (1,53 million en 2006), soit 153 fois le poids de la tour Eiffel, précise l'ADEME.
Or, l'objectif national est de réduire de 7 % la production de déchets ménagers et assimilés produits par habitants à l'horizon 2020 par rapport à 2010. Malheureusement, cet objectif sera très difficile à atteindre car, pour l'instant, seule la crise économique est un levier efficace pour diminuer notre quantité de déchets. L'ADEME le note également pour 2014 en ce qui concerne la production d'EEE : "la stagnation globale observée en 2014 est cohérente avec le contexte de reprise économique faible en 2014, peu propice aux investissements massifs pour les entreprises et au renouvellement d'équipement pour les

Les ressources naturelles sont-elles inépuisables ?

Les ressources naturelles[1] peuvent-elles satisfaire sans fins nos exigences de bien être ? À long terme surement pas, les gisements (métaux -uranium, thorium, or … et pierres précieuses –diamants, saphirs, topazes…), les hydrocarbures (gazeux, liquides, solides) et les géomatériaux (roches, sables, granulats…) ne sont pas renouvelables. L'économie internationale étant contrainte en premier lieu par la géologie, il en résulte une distribution inégale des richesses de la Terre et une lutte pour se les approprier, nécessitant un développement technologique pour accroître les volumes récupérables. Certains vont même jusqu'à parier que les futures ressources seront à prendre sur d'autres planètes, sur des astéroïdes ; des équipes y travaillent déjà. En attendant, tentons un bilan de la situation actuelle : reste-t-il assez de ressources sur notre planète? Pour combien de temps ? Estimer leur volume ultime[2] est assez facile grâce à l'exploration de plus en plus efficace, mais prédire leur durée d'exploitation est une autre paire de manches car elle dépend de facteurs économiques et politiques aléatoires aussi bien dans les court et moyen termes. Les réserves ne peuvent qu'évoluer au cours du temps en fonction des moyens et les déclarer est un acte politique et économique de grande importance.

Les ressources de combustibles fossiles

Depuis plus de 15 ans les pics pétrolier et gazier sont régulièrement annoncés comme atteints. Pourtant, force est de constater qu'il n'en est rien. Pour preuve, les réserves prouvées tant de pétrole et gaz conventionnels, subconventionnels que non conventionnels[3] s'accroissent régulièrement. Il en va de même de la production mondiale qui a toujours pu satisfaire la demande même lorsque celle-ci était soutenue. Y aura t-il un pic à l'échelle mondiale ou un long plateau avec ou sans pics mineurs ? Est-ce la bonne question ? Ne faudrait-il pas plutôt parler d'adéquation entre l'offre et la demande[4] ? Cette problématique est de premier ordre, nous dépendons depuis plus d'un siècle à plus de 80 % des énergies fossiles et les acteurs du monde énergétique ne prévoient pas de modifications majeures d'ici 2030, et même 2050, période durant laquelle la demande d'énergie primaire va s'accroître, la population mondiale augmentant chaque jour de 200 000 personnes (naissances moins décès) et le niveau de vie des pays émergents s'élevant continûment. Toutefois, les progrès technologiques, l'efficacité énergétique et les considérations environnementales conduiront, probablement à moyen terme, à une réduction progressive de la demande.
Bien entendu les réserves de combustibles fossiles ne sont pas infinies, mais de nouvelles réserves sont découvertes, d'anciens champs sont optimisés, les progrès technologiques (techniques de prospection, forages horizontaux, amélioration du taux de récupération primaire[5] …) permettent de valoriser toutes les ressources d'hydrocarbures. Sur une ressource pétrolière conventionnelle estimée à 6 000 milliards de barils (Gb), au moins 1 200 Gb ont déjà été produits (aujourd'hui à raison de près 32 Gb/an, soit un peu plus de 85 000 millions de b/jour, ou encore environ 1 000 b/seconde – 1 baril = 159 litres).
Que reste-t-il à récupérer ? Pour les pessimistes, environ 1 200 à 1 500 Gb, pour les optimistes 2 000 à 3 000 Gb. La fourchette est large et principalement pilotée par l'économie (le prix du baril) et la politique (géostratégie). À cela s'ajoutent (i) le pétrole non conventionnel (au moins l'équivalent de 7 000 Gb) dont les schistes bitumineux, les oil shales, les shale oil ou huiles de schiste, les tight sands, les tar sands, etc.[6] , et (ii) le gaz conventionnel et non conventionnel (« shale gas » et clathrates) [7], également plus abondants que le pétrole conventionnel.
Enfin, ajoutons le combustible le plus abondant, le charbon, avec des réserves prouvées trois fois plus élevées que celles du pétrole conventionnel. Hors considérations environnementales ces combustibles sont encore utilisables pour très longtemps (au moins 70 à 100 ans pour l'ensemble) et nous quitterons sans doute l'ère du pétrole alors qu'il en restera, de la même façon que l'homme préhistorique n'a pas quitté l'âge de la pierre faute de pierres[8]. Tant mieux car nous n'avons pas dans le court terme de substituts pour les avions et la carbochimie. Même constat avec l'uranium, près de 100 ans de réserves à consommation constante, ensuite possibilité de production d'énergie nucléaire à partir du thorium, trois à quatre fois plus commun que l'uranium.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crêche

Crêche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COMMENT ÉLIMINER RAPIDEMENT LES POINTS NOIRS À LA MAISON



Les points noirs, ces petites taches sombres sur votre peau, sont des «comédons ouverts », alors que les boutons sont des « comédons fermés. Ceci est la première étape de la formation des boutons d'acné.
il existe d'excellents remèdes faits maison qui peuvent faire des miracles sur votre peau. Ils sont naturels et sans effets secondaires. Vous pouvez faire un masque de blanc d'œuf pour traiter votre peau. Vous aurez besoin de : - un œuf; une serviette propre;un petit bol, du papier toilette ou d'un mouchoir

Instruction :
- Séparer le jaune du blanc.
- Laver le visage et le sécher
- Appliquer le blanc d'œuf sur la peau en une couche mince.
- Placez le papier de toilette ou mouchoirs sur la partie blanche en appuyant doucement sur votre visage.
- Laisser pendant un certain temps jusqu'à ce que la couche sèche.
- Appliquer ensuite une seconde couche d'œuf sur le papier ou le mouchoir; cette couche-ci ne devrait pas glisser.
- Laisser reposer jusqu'à ce que cette couche sèche.
- Vous pouvez également appliquer une troisième couche.
- Lorsque votre masque est sec, votre visage va être serré.
- Décoller le masque, et nettoyer tout résidu.
-Sécher le visage et appliquer un peu de crème hydratante.

5 signes qui indiquent que quelque chose ne va pas dans votre corps !



Saignements du nez :
Si vous avez souvent le nez en sang (plus de trois fois par semaine), cela peut être le signe d'une allergie ou d'une déshydratation. Cela peut cependant aussi être le signe d'une tumeur nasale (rarement) ou du syndrome d'Osler-Weber-Rendu.

Turgescence de la peau : Essayez de vous pincer la peau sur le dos de la main, si elle revient rapidement à la normale, tout va bien. Si votre peau prend un peu plus de temps à retourner à la normale, vous avez probablement une turgescence de la peau. Ceci est dû à une forte déshydratation du corps.Une perte de poids extrême et le diabète sont les autres conditions menant à une diminution de la turgescence de la peau.

Ecchymoses rapides :
La rupture des vaisseaux sanguins sous la peau causent généralement les ecchymoses. Si votre peau est facilement sujette aux ecchymoses, cela pourrait être un signe de leucémie. Les personnes qui souffrent de leucémie ne possèdent pas la capacité de produire suffisamment de plaquettes pour remédier au saignement des vaisseaux sanguins.

Maux de tête :
Les maux de tête peuvent être causés par de nombreux facteurs. La déshydratation, le stress, les allergies et l'hypersensibilité à certains stress. Mais lorsqu'il s'agit de maux de tête chroniques, cela est totalement différent, car cela peut être le signe d'un problème de santé plus grave.Les maux de tête chroniques sont une raison suffisante pour consulter votre médecin, car ils peuvent indiquer un risque plus élevé d'accident vasculaire cérébral.Les tumeurs cérébrales et la méningite peuvent également causer des maux de tête chroniques.



Les taches de rousseur irrégulières :
Toutes les modifications qui surviennent à vos taches de rousseur peuvent indiquer le cancer de la peau.
Soyez prudent lors de l'apparition de nouveaux grains de beauté, car ils peuvent également être des signes de mélanome. Dans un tel cas, la biopsie est le test le plus pertinent.

Comment éliminer rapidement les acrochordons de la peau ?

Voici une façon rapide et simple pour les éliminer sans vous gaver de médicaments bourrés de produits chimiques.
1- Avec de l'eau tiède et du savon doux, nettoyez la peau autour de l'imperfection.
2- Séchez délicatement la peau.
3- A l'aide d'un cure-dent, grattez doucement l'acrochordon, sans que cela saigne.
4- Placez un petit morceau de coton imbibé du vinaigre de cidre sur l'acrochordon et maintenez-le avec un bandage.
5- Gardez-le toute la nuit.
6- le lendemain matin, retirez le bandage et le coton et rincez fidèlement avec de l'eau.
7- Répéter cette opération pendant 3-4 jours, jusqu'à ce que l'acrochordon fonce, sèche et tombe.



COMMENT ARROSER VOS PLANTES PENDANT VOTRE ABSENCE



•La technique de la bouteille :
Une astuce simple est d'utiliser une bouteille d'eau minérale. Une fois renversée et percée d'un petit trou au niveau du bouchon, cette dernière fournira à votre plante une alimentation en eau faible mais continue. Il est aussi d'usage de mettre sous sa plante une soucoupe volumineuse, pour mettre une bonne réserve d'eau. Technique aussi bien valable pour les plantes d'intérieur que pour celles qui sont en pots à l'extérieur.

•Mettre ses plantes dans sa baignoire :
Dans le fond de votre baignoire, laissez couler quelques centimètres d'eau (2 ou 3, pas plus), et installez-y plusieurs serviettes. Les tissus vont s'imprégner d'eau, vous pourrez ensuite disposez vos plantes sur ce tapis humide afin qu'elles puissent y puiser l'eau dont elles ont besoin. En effet, l'eau va remonter par capillarité jusqu'aux racines de la plante. Attention, ne laissez jamais tremper les racines directement dans l'eau, les excès d'eau sont souvent fatals aux plantes d'intérieur.

•La méthode de la laine imbibé :
Remplissez un récipient avec de l'eau et placez-le en hauteur à côté de vos plantes, par exemple sur une chaise pour des plantes posées au sol. Pour chacune, découpez un morceau de laine suffisamment long pour relier le récipient d'eau au pot de la plante. Coincez l'une des extrémités dans le fond du seau, avec une pierre par exemple, et l'autre au cœur du substrat de la plante. Par capillarité, votre plante récupèrera toute l'eau dont elle a besoin. Cette méthode peut également fonctionner en remplaçant la laine par une longue mèche de coton.

•A l'ombre dans le jardin :
N'oubliez pas que si vous disposez d'un jardin, la meilleure solution est sans doute de placer les plantes d'intérieur à l'extérieur dans un coin frais et ombragé !

•Le paillage (ou Mulch) au jardin :
Dans les massifs et dans le potager, couvrez d'un bon paillage végétal. Grâce à cette couverture, le sol reste plus longtemps humide. En évitant que la température ne monte trop au niveau du sol, le paillage limite l'évaporation. De plus, il limite la pousse des plantes adventices !

Couscous



Ingredients

•Viande d'agneau
•2 pommes de terre épluchées et coupées en 4 dans la longueur
•3 carottes épluchés coupe en deux
•1 gros oignon émincé
•3 courgettes coupées en deux et coupées ensuite en longueur
•2 grosses poignées de pois chiche trempés la veille
•2 branches de cèleri
•2 navets épluchés et coupées en 4
•1 c-a-c de gingembre
•1 c-a-c de curcuma
•½ c-a-c de cannelle
•1 c-a-soupe de paprika
•sel, poivre
•5 tomates (en conserve)
•1 c-a-soupe de concentre de tomate dissout dans un petit verre d'eau

Préparation

1.Faire revenir la viande dans de l'huile. Ajouter les oignons faire revenir quelques minutes.
2.Ajouter les tomates mixées, le concentre de tomate ainsi que les epices et les légumes (carottes et cèleri).
3.Je laisse revenir le tout afin que la sauce s'imprègne d'épices.
4.Ajouter 1,5 L d'eau ainsi que les pois-chiche couvrir et laisser cuire.
5.Quand la viande a presque cuit on ajoute le reste des légumes (courgettes, pomme de terre et navet). On continue la cuisson.
6.En fin de cuisson on rectifie l'assaisonnement (je rajoute une pincée de cannelle en fin de cuisson). Place la viande dans un assiette.
7.Dresser le couscous dans une grande assiette creuse, placer la viande au centre, les légumes autour et arroser de sauce et pois chiche.

Galette de semoule



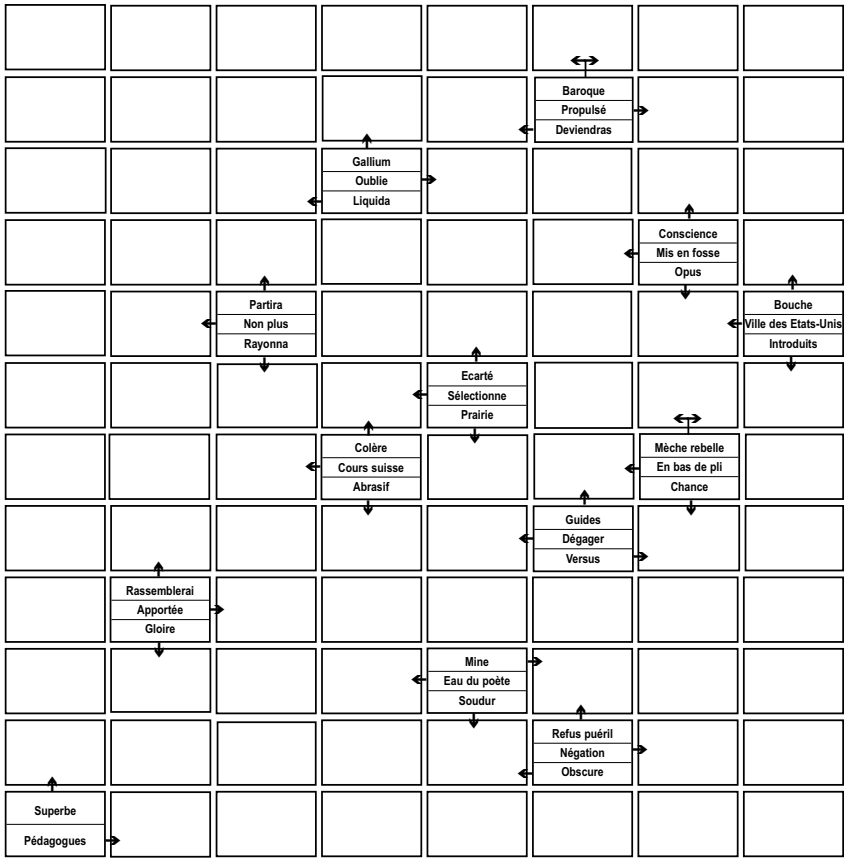
Ingredients

•350 g de semoule fine
•100 g de beurre fondu
•150 ml de lait
•1 - 2 c-a-soupe de sucre
•½ c-a-c de sel
•1 sachet de levure chimique

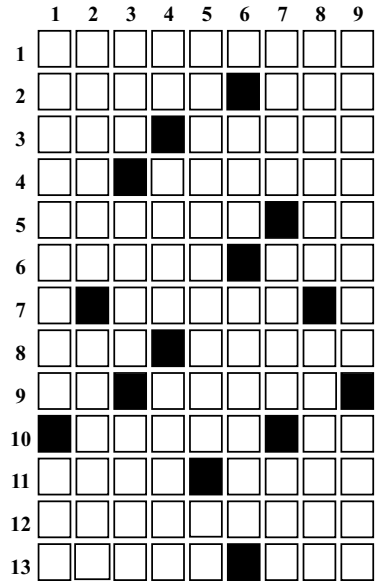
Préparation

1.Verser les ingrédients secs dans une terrine (semoule, sucre, sel, levure chimique).
2.Verser le beurre fondu et sabler du bout des doigts.
3.Ajouter le lait, mélanger bien et laisser reposer quelques minutes afin que la semoule absorbe le liquide.
4.Chauffer une poêle anti-adhésive.
5.Étaler la pâte sur un plan de travail saupoudré de semoule.
6.A l'aide d'une verre ou d'un emporte pièce faire des cercle.
7.Cuire les galettes à feux moyen des 2 cotés (environ 4 min de chaque coté).

Mots fléchés n° 1434



Mots croisés 9/13 n° 1434



HORIZONTALEMENT

1. Relancer - 2. A ses deux bacs - Une grecque - 3. Eau-de-vie de grain - Acides - 4. Note de musique - Joyeuse fête - 5. Imaginant - Indication de lieu - 6. Gémit - Il peut être culinaire - 7. Exécuteras - 8. Règles de travail - Nommé - 9. Respires - Défauts - 10. Employé de bureau - La sienne - 11. Ensemble homogène - Tournoi - 12. Maladie contagieuse - 13. Planète du système solaire - Base de lancement.

VERTICALEMENT

1. Rend - A la bonne heure - 2. Pas recherchée - Ote l'eau - 3. Ville française - Sémillants - Etrangler - 4. Pour montrer du doigt - Feuille séchée - Couvrir - 5. Routine - Largeur de tapissier - 6. Démonstratif - Il vous fait tourner la tête - 7. Asticots - Vaste territoire - Récipient de terre - 8. Couper la cime - Porté violemment - 9. Agaçantes - Baie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1433

Horizontalement

PREVALUS
LAPAS - NA
AFIN - GIN
TIENNE - G
ES - AILE -
STRIE - RD
FOUS - ANE
OLE - ARES
RALAIT - I
M - LIE - GR
ETES - CLE
SA - ECRUS
PLATESFORMES
RAFISTOLA - TA
EPIE - RUELLE -
VANNAIS - AISE
AS - NIE - AIE - C
L - GEL - ART - CR
UNI - ERNE - GLU
SANG - DESIRES

Verticalement

SOLUTION N° 1433

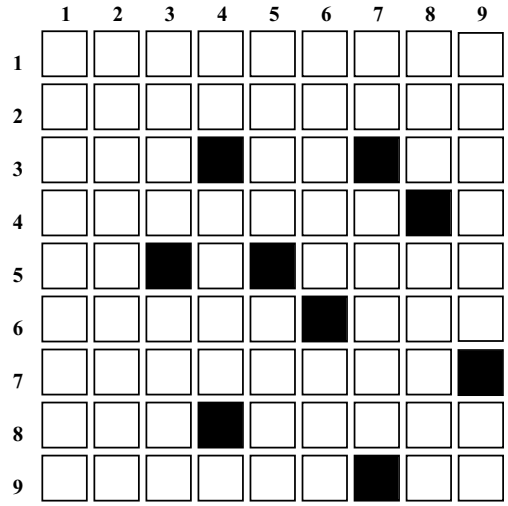
HORIZONTALEMENT

REETUDIER
ESPERANTO
SCALA - NET
PARENTES -
ILS - URE - G
RE - OSE - DE
ESSE - MAIN
E - AUBAINE
- LOVE - RER
DIURNE - TE
RALE - TETU
UNE - SAPES
STERILISE

VERTICALEMENT

RESPIREE -
DRUS
ESCALES -
LIANT
EPARS - SAOU-
LEE
TELE - ŒUVRE
- R
URANUS - BEN
- SI
DA - TREMA -
ETAL
INNEE - AIR - EPI
ETES - DINETTES
ROT - GENEREU-
SE

Mots croisés 9/9 n° 1434



HORIZONTALEMENT

1. Privais de lucidité - 2. Condamnaient à l'enfer - 3. Existence - Règle de dessin - Alternative - 4. Epela - 5. Note de musique - Vénéra - 6. Grande famille - Appel du large - 7. Fleuve de Russie - 8. Puissant explosif - Autrefois - 9. Ecimer - Branché.

VERTICALEMENT

1. Infortune - 2. Sans succès - 3. Coureur australien - Pilastre cornier - 4. Chiffre - Etat d'Afrique - 5. Avarié - Dévidoir à soie - 6. Attachera - Devant le prince - 7. Ministère court - Riches - 8. Déesse marine - Ranci - 9. Dômes pleins - Parfois pronom.

SOLUTION N° 1433

HORIZONTALEMENT

OFFENSIVE
ROULETTES
GRIL - RETS
AM - ELIMEE
NAUSEE - RN
ITS - GENA -
SIENS - UNS
MORE - VICE
ENA - HATES

VERTICALEMENT

ORGANISME
FORMATION
FUI - USERA
ELLES - NE -
NE - LEGS - H
STRIEE - VA
ITEM - NUIT
VETERANCE
ESSEN - SES

SODUKU 163

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

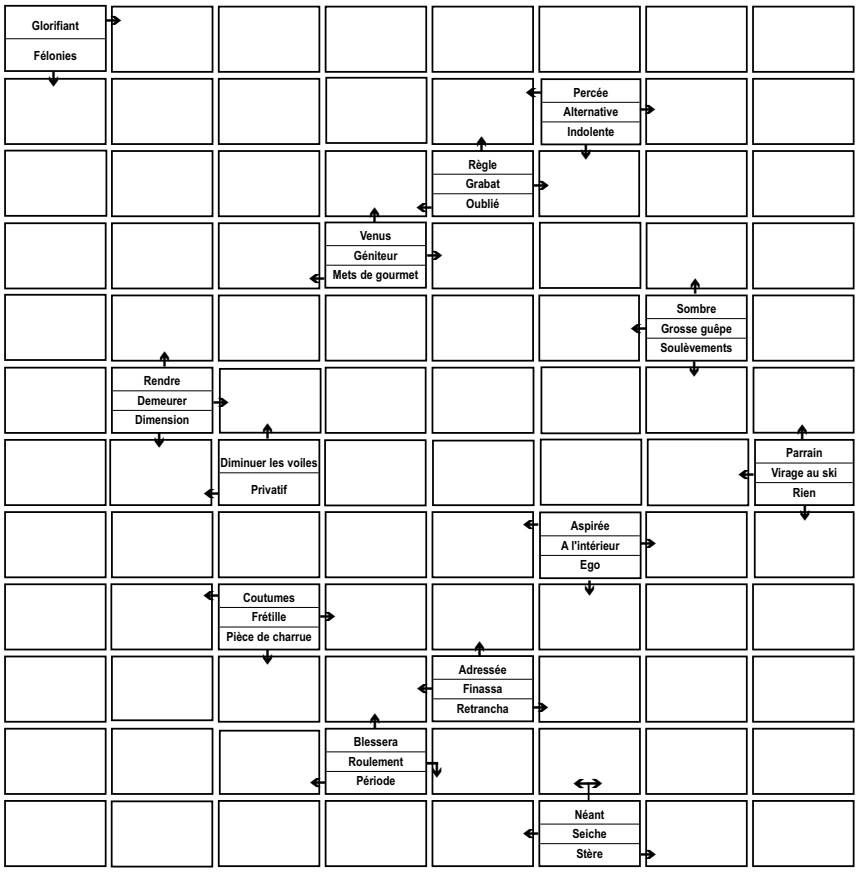
4					1		6	
		3		9			8	
1	6				7	5		
			6			4		8
8	7			2				3
		5	8				2	
		8	7		2		1	6
	1						4	
6				5		2		



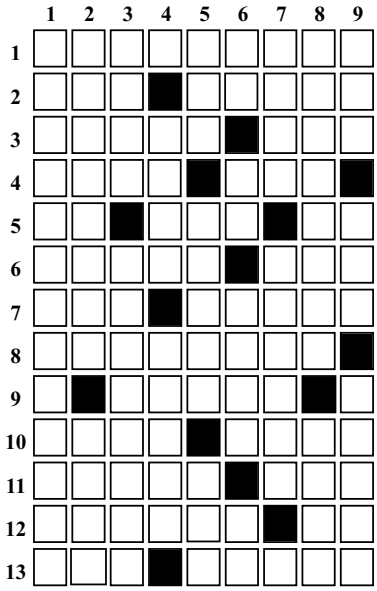
SOLUTIONS

6	2	9	1	7	8	3	4	5
1	8	7	3	4	5	9	6	2
5	3	4	2	6	9	7	8	1
7	9	8	5	2	6	1	3	4
2	1	6	8	3	4	5	7	9
4	5	3	9	1	7	6	2	8
9	4	5	7	8	3	2	1	6
8	7	1	6	5	2	4	9	3
3	6	2	4	9	1	8	5	7

Mots fléchés n° 1431



Mots croisés 9/13 n° 1431



HORIZONTALEMENT

1. Plus - 2. Marchera - Narine de cétacé - 3. Ville française - Masse cohérente - 4. Un des cinq sens - Le monde du silence - 5. Complication - Habitant - Sodium - 6. Fortuné - Personnel - 7. Période de l'histoire - Faîte d'un toit - 8. Sveltesse - 9. Côté d'un cours d'eau - 10. Papillon - Vitesse résiduelle d'un navire - 11. Laminé - Boisson plate - 12. Débutant - A moitié - 13. Epuise au travail - Familier.

VERTICALEMENT

1. En biais - 2. Jet d'eau - En outre - 3. Obtenu tel prix - Critiquée - 4. Description - Toile à polir - 5. Issus - Sur le podium - Place d'armes - 6. Elle a ses chaînes - Note - Pièce du harnais - Représentes - 7. Bien rafraîchi - Disposer - 8. Chose sans valeur - Train - 9. Mais encore - Détienne - Au bas d'une porte.((

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1430

Horizontalement

MODESTES
ACES - UTE
RUSTRE - R
ALI - USAI
SARIS - NE
MIETTES -
ER - SIRET
- ES - NI - I
A - PIEGER
PLAN - EDE
RI - DURER
ETRES - NA

Verticalement

MARASME - APRE
OCULAIRE - LIT
DESIRE - SPA - R
EST - ITS - INDE
S - RUSTINE - US
TUES - ERIGER-
ET - ANSE - EDEN
SERIE - TIRERA

SOLUTION N° 1430

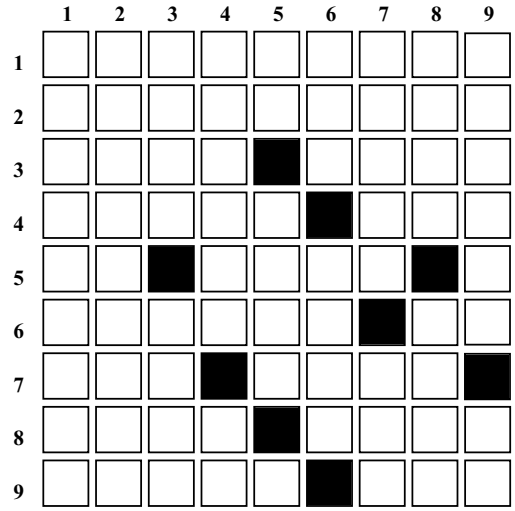
HORIZONTALEMENT

PERSEVERE
OPIUM - MUR
LA - RATEES
INFINITE -
SOI - EST - E
SUER - SETS
OISELEURS
NETTE - REA
N - AISE - SI
ET - CERFS -
RAGE - RIEN
IRANIEN - U
EDITORIAL

VERTICALEMENT

POLISSONNERIE
EPANOUIE -
TARD
RI - FIESTA - GAI
SURI - RETICENT
EMANE - LESE -
IO
V - TISSE -
ERRER
EMETTEUR -
FINI
RUEE - TRESSE -
A
ERS - ESSAI -
NUL

Mots croisés 9/9 n° 1431



SOLUTION N° 1430

HORIZONTALEMENT

CROISETTE
HARMONIES
AMI - INNES
PINGRE - SU
AS - U - MA - Y
R - HERISSE
DOUTA - PUR
EVE - LIERA
RESTER - ES

VERTICALEMENT

CHAPARDER
RAMIS - OVE
ORIN - HUES
IM - GUET - T
SOIR - RALE
ENNEMI - IR
TIN - ASPE -
TEES - SURE
ESSUYERAS

HORIZONTALEMENT

1. Précurseur - 2. Etoufferai - 3. Opinion - Dérape - 4. Lustrer - Dialecte chinois - 5. Dans le temps - Bouche au ciment - 6. Déshabillé - Terre et mère - 7. Conviendra - Vigueur - 8. Pourcentage - Ivre - 9. Poursuivre en justice - Monnaie roumaine.

VERTICALEMENT

1. Caractère calme - 2. Creuseras - 3. Prince arabe - Coûte - 4. Scrulpté finement - Gaz symbolique - 5. Devant l'année - Chaleurs animales - 6. Pli à la belote - Liquider - 7. Construit - Larcin - 8. Couvrit de chapelure - Entrave - 9. Possessif - A rembourser.

SODUKU 160

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5		9	7	2		
4			2			5		
		6	5				3	1
6		7			2		4	9
				7				
3	4		8			1		6
7	2				6			
					3			8
		4	7	1		6	9	



SOLUTIONS

3	4	6	1	8	2	5	9	7
7	8	5	4	6	9	1	2	3
2	1	9	3	5	7	4	8	6
9	3	1	5	2	6	7	4	8
4	2	8	9	7	1	6	3	5
5	6	7	8	4	3	9	1	2
8	9	3	6	1	5	2	7	4
1	5	2	7	3	4	8	6	9
6	7	4	2	9	8	3	5	1

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 55 Person of Interest



Les systèmes informatiques de la bourse font l'objet d'une attaque qui compromet la finance mondiale. Reese et Finch se lancent dans une opération compliquée pour empêcher cette crise. L'objectif est de neutraliser un serveur situé dans un souterrain. Shaw, qui doit absolument se dissimuler des caméras du Samaritain, participe à la mission sur le terrain de manière plus discrète.

CANAL+ 20 55 A trois, on y va



Charlotte trompe Micha, son conjoint, avec Mélodie, une de ses amies. Après un dîner improvisé, Micha raccompagne Mélodie chez elle et tente de l'embrasser. La jeune femme le repousse d'abord puis finit par accepter le baiser. Le lendemain, il la recontacte par SMS. Ils se revoientSous pression dans son travail d'avocate, Mélodie se retrouve vite un peu perdue entre ses deux amants.

M6 20 55 Fiston



Alex, adolescent mal dans sa peau, est amoureux depuis toujours de sa camarade de classe, la belle Sandra Valenti. Il apprend bientôt l'existence d'Antoine Chamoine, considéré comme un expert en séduction, qui fut autrefois une gloire locale. Le jeune homme fait appel au personnage, qui vit désormais reclus, pour obtenir des conseils en séduction. D'abord réticent, Antoine consent à lui donner quelques unes de ses techniques.

france 2 20 55 Aventures de médecine



L'animateur accompagne les techniciens en identification criminelle (TIC) sur une scène de crime un peu particulière : celle de son propre assassinat. Michel Cymes a été laissé pour mort au fond d'une grange en pleine nuit, deux balles dans la peau. Qui l'a tué ? La piste s'oriente vers ses amis du petit écran : Adriana Karembeu, Marina Carrère d'Encausse, Nagui, Thierry Lhermitte, Lilian Thuram... Il suit le cheminement des pièces à conviction jusqu'aux laboratoires de la Gendarmerie nationale et de la police scientifique. Ce numéro est aussi l'occasion de découvrir des spécialités méconnues comme l'anthropologie médicolégale (analyse des squelettes), l'odontologie médicolégale...

france 3 21 00 La loi d'Alexandre - L'amour ne suffit pas



Figure admirée et respectée du barreau, Maître Alexandre Laurent doit assurer la défense de Benoît Vauthier, un brillant professeur de médecine accusé du meurtre d'un directeur de centre équestre. La victime était l'amant de sa femme. Tout accuse Vauthier. Son épouse, Eléonore, venait de lui faire part de son intention de divorcer et de vendre leur maison afin de pouvoir rapidement investir dans l'affaire de son ...

TV5MONDE 21 00 Meurtres à l'île d'Yeu



Isabelle Bonnefoy, célèbre navigatrice, et son fils Noé se rendent en bateau à l'île d'Yeu en Vendée, fief de la famille. Ils interceptent un signal d'urgence : un navire de plaisance a sombré. Sur place, Isabelle et Noé découvrent un cadavre décapité flottant. L'enquête est menée par le commandant Nicolas Lemeur. Les tensions sont vives entre Nicolas et Isabelle, car ils ont vécu naguère une grande histoire d'amour qui s'est mal finie.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:57	Fadjr 06:01	Fadjr 06:16	Fadjr 06:04	Fadjr 06:22	Fadjr 06:27	Fadjr 06:30
Dohr 12:43	Dohr 12:48	Dohr 13:02	Dohr 12:53	Dohr 13:09	Dohr 13:14	Dohr 13:17
Açr 15:39	Açr 15:44	Açr 15:58	Açr 15:56	Açr 16:06	Açr 16:11	Açr 16:15
Maghrib 18:06	Maghrib 18:11	Maghrib 18:25	Maghrib 18:23	Maghrib 18:33	Maghrib 18:38	Maghrib 18:41
Icha 19:25	Icha 19:30	Icha 19:44	Icha 19:37	Icha 19:51	Icha 19:56	Icha 19:59

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5394 - MARDI 28 RABIE EL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	20°	9°
Oran	19°	9°
Constantine	21°	3°
Ouargla	25°	5°

A PARTIR DU 27 MARS PROCHAIN

Air Algérie lancera deux dessertes vers Istanbul et Montpellier

La compagnie aérienne Air Algérie lancera au printemps une nouvelle liaison entre Alger et Istanbul-SabihaGokcen, après celle vers l'aéroport Atatürk d'Ankara.



DR

La ville française Montpellier bénéficiera, de son côté, du retour de la ligne depuis Oran, et de l'allongement de la période d'opération de celle en provenance d'Alger.

A partir du 27 mars 2016, la compagnie nationale proposera deux vols par semaine entre Alger et l'aéroport Sabiha Goken, opérés le vendredi en Boeing 737-600 pouvant en accueillir 16 passagers en classe affaires et 85 en classe économie, et le dimanche en 767-300ER (10 places en première, 16 en affaires, 167 en classe économie).

Le départ du vendredi est programmé pour 9h25 (arrivée 14h40) et celui du dimanche à 10h10 (arrivée 15h25), les vols retour quittant Istanbul respectivement à 15h50 (arrivée 17h15) et à 16h35 (arrivée 18h00. La compagnie propose déjà un vol quotidien vers Istanbul-Atatürk (départ 21h35, retour le lendemain à 2h 00), en concurrence avec Turkish Airlines. Elle dessert également la ville au départ d'Oran et de Constantine.

En France, l'aéroport de Montpellier-Méditerranée connaîtra cet été un regain de présence d'Air Algérie, après une année 2015 en recul (4500 passagers seulement, -20%). Grâce à la livraison de nouveaux avions, Air Algérie proposera un vol hebdomadaire pour Alger dès le mois d'avril et jusqu'à fin octobre, qui sera ensuite maintenu durant l'hiver 2016/2017.

L'avion décollera tous les vendredis de Montpellier à 11h45, pour une arrivée à Alger à 12h15 (…) ; durant les mois d'été, les horaires changent, avec un départ à 17h30. Par ailleurs, la liaison hebdomadaire saisonnière pour Oran est à nouveau programmée du 24 juin au 16 septembre : les deux lignes sans concurrence seront opérées avec des 737-800 de 162 passagers.

S. N.

BÉJAÏA

Deux individus écroués pour vol et agression

«**DEUX** individus ont été arrêtés pour vol, dégradation de biens d'autrui et agression à Béjaïa et Akbou». D'abords, la 2e sûreté urbaine de Béjaïa a arrêté B.T. 27, la semaine dernière. Cet étudiant, résidant dans la commune de Chréa dans la wilaya de Tébessa est recherché dans une affaire de dégradation de biens d'autrui et agression sur un fonctionnaire en service. Ce dernier «faisait l'objet d'un mandat d'arrêt émis à encontre par la justice», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Présenté devant le parquet de Béjaïa, il a été écroué pour les faits qui lui sont reprochés. A Seddouk, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra ont arrêté l'auteur du vol du matériel de construction dans un chantier d'un entrepreneur, en l'occurrence A.A 33 ans. «L'auteur du vol T.K. 34 ans est fiché par la police», précise-t-on. Le malfaiteur a été pris en flagrant délit de vol du matériel en question qu'il voulait revendre.

Publicité

